

LE SEMEUR DU KASAÏ
Revue pluridisciplinaire
Numéro 1, premier semestre 2014

Le Semeur du Kasai (LSK) est une revue scientifique pluridisciplinaire. C'est un des résultats durables du projet « Leadership en développement coopératif ». Ce dernier a été financé, de 2003 à 2008, par l'Agence canadienne de développement international, dans le cadre du programme de partenariat des Collèges canadiens (PPCC). Le Collège Boréal en était le maître d'œuvre.

Les textes publiés dans cette revue expriment librement les opinions de leurs auteurs. Ils n'engagent pas la responsabilité des éditeurs institutionnels que sont l'Institut supérieur de développement rural (ISDR-Tshibashi) et l'Institut supérieur de développement intégral (ISDI). Un comité d'appui scientifique constitué de Kasaiens de la Diaspora collabore à la réalisation de la revue.

Pour toute correspondance concernant les droits d'auteur et le contenu de la revue (articles, comptes rendus, notes et remarques) et toute demande concernant la rédaction, prière de s'adresser à : Le Semeur du Kasai, ISDR-TSHIBASHI, B. P. 70 Kananga, Kasai Occidental, République démocratique du Congo. isdr_tshibashi@yahoo.ca ou Comité scientifique appui akbululu@hotmail.com.

© 2012 Le Semeur du Kasai et les auteurs
Dépôt légal – Deuxième semestre 2012
Bibliothèque nationale de la RD Congo
KK 3.0704 - 57 057
ISSN 1913-9608 (en ligne : www.kuetu.com)
ISSN 1913-9594 (imprimé)

Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur au Canada. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Rédacteur en chef

Philippe Kanku, Professeur à l'ISDR-Tshibashi

Rédacteur en chef-adjoint

Gregoire Ngalamulume, Professeur à l'ISDR-Tshibashi

Comité de rédaction

Honoré Mukadi Luaba, Boniface Beya Ngindu, Joseph Mputu, Mulamba Katoka, Geneviève Tuanyishayi Mulopo, Evelyne Tshiabidi, André Nkongolo, Florent Walelu.

Comité scientifique de sélection

Joséphine Bitota, Modeste Bukasa Tubadikukub, Antoine Bushabu, Joseph Kabamba, André Kabasele, François Kabasele, Joseph Kalamba, Sylvain Kalamba, Lambert Museka, Philippe Kanku, Philippe Malu, François Mpamba, Paul Mukenge Bantu, Joseph Mulumba Musumbu, Parice Munabe, Etienne Mutshipayi, Pierre Mvita, Albert Ndomba, Maurice Ndjondjo, Alphonse Ngindu Mushete, Ntumba Mwena Mwanza, Paulin Ntumba Ngandu, Jean-Adalbert Nyeme, René Okitundu, Albertine Tshibilondi, Jean-Pierre Tshikuna Matamba, Pierre Tshimbombo.

Comité scientifique d'appui

Bululu Kabatakaka, Eddie Kabasele, André Kazadi, Jean Pierre Kapongo, Martin Kalulambi Institut de recherche et d'information sur le Kasai.

Études et essais

Crispin NTAMBUE Kande. Les effets de l'utilisation abusive du téléphone cellulaire dans la ville de Kananga. P. 5-15.

Bien-Aimé KABEMBA Tubelangane, Crispin NTAMBUE Kande et Remy KAPUMBU Mbwanya. Problématique de communication pédagogique à l'Institut supérieur de développement rural de Tshibashi. P. 17-25

Sophie KAPINGA Muamba L'urbanisation comme facteur de comportements anormaux à Kele-Kelele dans la ville de Kananga. P.27-38

Remy KAPUMBU Mbwanya Pour l'intégration de méthodes de facilitation dans l'apprentissage à l'institut supérieur de développement rural «ISDR-Tshibashi» de Kananga. P. 39-47

Recension

Bululu KABATAKAKA, Bien-Aimé Kabemba Tubelangane, *Méthodes et nouveau code de recherche scientifique*, Bureau des études pour le développement humanitaire, Kananga, 2014, 129 p. P.49-50

Les effets de l'utilisation abusive du téléphone cellulaire dans la ville de Kananga

Crispin NTAMBUE Kande
Assistant / I.S.E.S. Kananga

INTRODUCTION

Nul n'ignore qu'aujourd'hui nous vivons dans un monde béat, celui qui est ouvert et dans lequel la grande lutte est que l'homme ne puisse pas se sentir vivre en vase clos. De tous les temps, l'être humain traditionnel comme moderne a toujours un moyen de communication pour se connecter quelle que soit la forme utilisée. Le besoin de communiquer demeure dans le vécu quotidien de l'homme tant il est vrai que la communication est sa vocation.

Mais, c'est avec la mondialisation que nous assistons et participons aux nouvelles technologies d'informations et de communication les "NTIC" qui sont considérées comme l'ensemble de supports d'information, de communication, de production par le nouveau mode de numérisation consistant en la miniaturisation de l'information.

Pour A. Nyamba, « L'expansion des nouvelles technologies de communication a entraîné une grande restructuration [...], des services traditionnels de télécommunication, tant dans les pays dits développés que dans ceux dits sous-développés. Tout cela à l'aube du 21^e siècle ; ce que d'aucuns ont appelé la bataille pour la révolution pendante de la communication. » (2000 : 6). Toutefois l'utilisation de ce téléphone nous met en butte à certains effets non désirables. Dès lors d'où viennent ces effets qui troublent l'ordre social ? Quels sont-ils ? Que faire pour y pallier ? Ce sont là les questions auxquelles nous essayerons de répondre dans ce travail qui est divisé en dehors de l'introduction et de la conclusion, en trois axes principaux à savoir : l'utilité du téléphone cellulaire, les effets du téléphone et les suggestions.

Pour ce travail, la méthode fonctionnelle a été utile dans la mesure où nous avons cherché à nous rendre compte et repérer les contributions ou les fonctions de cet instrument du temps moderne. Quant aux techniques, nous avons fait recours aux techniques d'observation indirecte ou documentaire, l'interview et d'enquête.

Notre étude a porté sur une période de cinq ans limitée à ce jour où nous publions les résultats y relatifs.

1. CADRE THÉORIQUE

1.1. Définition des concepts.

Effet : du latin effectus, il signifie résultat d'une action ; ce qui est produit par c'est-à-dire, il n'y a pas d'effet sans cause. (Larousse illustré, 2013 : 352)

Utilisation : C'est l'action, manière d'utiliser. Ici, il est question de la manière d'utiliser le téléphone cellulaire.

Téléphone : L'ensemble des dispositifs qui permettent de transmettre le son et la parole, à longue distance. (Dictionnaire universel, 2010 : 1225)

1.2. Présentation sélective de Kananga

1.2.1. Situation géographique

La ville de Kananga est le chef-lieu de la Province du Kasai Occidental. Elle « est située à 5°33' de latitude Sud, à 22°25' de longitude Est et à 634 m d'altitude, soit à plus ou moins 171 m plus haut par rapport à la cuvette centrale. En regardant la ville dans un rayon de 20 – 25 km, on constate que Kananga est un grand plateau plus ou moins rectangulaire, entrecoupé par de nombreuses vallées assez évasées de 30 à 60 m de profondeur ; ces vallées sont fortement attaquées par des érosions qui provoquent des ravins, souvent à chaque bout d'avenue » (KIMUHA Lohande, 1990, p. 3).

Sa « superficie est de 743 km² (!) et est répartie de la manière suivante :

- 300 km² pour la commune urbaine de Kananga ;
- 24 km² pour la commune urbaine de Katoka ;
- 154 km² pour la commune urbaine de Lukonga ;
- 44 km² pour la commune urbaine de Ndesha ;
- 222 km² pour la commune urbaine de Nganza » (KAYEMBE Kamuina, 2008, p. 7).

Elle est limitée au Nord par le territoire de Demba, à l'Est par le territoire de Dimbelenge, au Sud par le territoire de Dibaya et à l'Ouest par le territoire de Kazumba.

Située au centre du pays, par elle l'on peut atteindre entre autres :

- Par rail : Ilebo, Mwene-Ditu, Kamina, Bukama, Likasi et Lubumbashi ;
- Par air : Kinshasa, Tshikapa, Kikwit, Mbuji-Mayi, Lubumbashi, Luebo, Mweka, Ilebo, Goma, ...et tous les autres coins pouvant permettre l'atterrissage des avions ;
- Par route : Kinshasa, Tshikapa, Luebo, Lusambo, Mbuji-Mayi, Mwene Ditu, etc.

La ville de Kananga est séparée au Nord du Territoire par la rivière Tshibashi, au Nord-Est du même territoire de Demba par la rivière Muanzangoma qui la sépare du territoire de Dimbelenge à l'Est. La rivière Lubi-a-Mpata sépare la ville de Kananga du Territoire de Dibaya au Sud-Ouest tandis que la rivière Lulua la sépare du territoire de Kazumba à l'Ouest.

En plus, elle « est sous l'influence des vents en relation avec l'oscillation annuelle de la zone dépressionnaire. Ainsi en janvier, l'alizé du Nord-Est favorise la petite saison sèche. En juillet l'alizé du Sud-Est apporte une saison sèche qui s'étale de juin en août ; c'est la grande saison sèche. En dehors de ces deux périodes, la ville est sous l'influence de la mousson atlantique qui apporte les fortes pluies, remarquables en octobre et en décembre, qui constituent aussi la grande saison des pluies » (KIMUHA Lohande, op. cit., p. 4).

Elle connaît en général quatre saisons réparties de la manière suivante :

- Une petite saison sèche entre janvier et février ;
- Une petite saison de pluie entre février et mi-mai ;
- Une grande saison sèche entre mi-mai et mi-août ;
- Une grande saison de pluie entre mi-août et décembre.

Sa pluviométrie est d'environ 675 mm et les températures sont généralement élevées de manière constante et l'amplitude thermique annuelle est de près de 1,4° C. En effet, « la température moyenne annuelle s'élève à 24,7° C à Kananga, [...]. La température moyenne du mois le plus chaud est 25,5° (à Kananga, [...]. Celle du mois le moins chaud (juillet) est de 23,7° C à Kananga » (KASONGA Betu et KABAMBA Kabata, juin 1988, p. 7).

Sur ses plateaux, la végétation herbacée se compose surtout de fougères et graminées. Elle dépasse rarement 1,50 m de hauteur et montre ainsi la pauvreté du sol surexploité par les cultures vivrières et détruit chaque année par les feux saisonniers de brousse. Dans les vallées, la galerie forestière est fortement dégradée par l'homme à cause de la mise en culture et surtout avec la récupération des perches pour la construction et du bois pour le chauffage ou la fabrication de charbon de bois.

Par ailleurs, elle repose sur un substrat rocheux constitué essentiellement de granite et par endroit de schistes et des grès. En plus, on remarque quelques affleurements de granite et de grès le long des rivières Lulua, Tshibashi et Nganza.

En plus, le diagnostic note les atteintes de nature à dégrader l'environnement et le perturber indéfiniment. Ces atteintes tirent leur origine de la satisfaction des besoins essentiels de l'homme. Et, il est un fait aujourd'hui indéniable qu'à Kananga le sol, l'eau, la flore et la faune sont menacés en même temps que l'homme lui-même.

1.2.2. Situation historique

L'histoire de la ville de Kananga est vécue à travers les points d'influence ci-après : le Village Mukenge Kalamba, Pogge Station, Luluabourg Malandji, Luluabourg Saint Joseph et Lulua – Gare. En effet, concernant cette dernière étape, « Depuis la construction du chemin de fer et l'installation d'une gare à Kananga, un centre commercial s'était formé autour de cette dernière (on l'appelait alors : Luluagare) et prenait de plus en plus d'extension. En 1932, l'État décidait d'y transporter le chef-lieu du territoire, jusqu'alors à Malandji. Puis ce fut un bataillon de la Force Publique qui s'y installa. Il devenait tout à fait nécessaire d'y fonder une mission et procure. En 1934 le P.A. Demol, Supérieur de Mikalayi, reçut l'ordre de construire à Kananga une procure, une maison d'habitation et une chapelle ». (SCHEITLER, M., 1979, p.128).

Au fait, l'entité dénommée Luluabourg Malandji qui avait le statut du territoire fut transférée en 1932 par l'ordonnance n° 31/AIMO du 21 mars 1932. Retenons cependant que, la construction du rail se passa entre 1922 et 1928. Et cette halte située à 222 km d'Ilebo et 1156 de Lubumbashi et baptisée « Luluagare » en 1928 par le Roi Albert 1er est à l'origine du noyau de l'actuelle ville de Kananga.

En définitive, le 12 septembre 1876, le roi Léopold II qui venait de parcourir les Indes et l'Égypte réunit à Bruxelles une conférence internationale dénommée « Conférence géographique de Bruxelles ». Son but était d'organiser l'exploration du centre africain et d'établir des stations scientifiques et hospitalières destinées à aider les explorateurs. Elle visait ainsi à susciter des initiatives en vue d'abolir l'esclavage en Afrique. Les travaux de la conférence aboutirent à la création de l' « Association Internationale Africaine ».

Au mois de juin 1878, Léopold II et Stanley se rencontrèrent pour la première fois. À la suite de cette entrevue, le « Comité d'Études du Haut Congo » fut constitué. Il allait étudier la possibilité d'établir une liaison régulière entre le Bas-Congo et le bassin supérieur navigable. Stanley accepta la direction de l'expédition.

De 1879 à 1884, Stanley et ses adjoints dont le nombre augmentait sans cesse, mais parmi lesquels les maladies et les décès faisaient des coupes sombres, accomplirent une œuvre magnifique que A.J. Wanters résuma en ces termes : « Cinq années avaient suffi pour faire, jusqu'au centre du continent, les plus brillantes reconnaissances, visiter pacifiquement cent peuples nouveaux, obtenir des chefs indigènes plus de cinq cents traités de suzeraineté, fonder quarante établissements, jeter sur le haut fleuve, par delà les cataractes, cinq steamers, occuper les pays depuis le littoral jusqu'aux Falls, depuis les Bangala jusqu'à Luluabourg » (OFFICE DU TOURISME COLONIAL, 1951, p.14).

Sur le plan chronologique, nous pouvons saisir les mutations suivantes :

- 1895 : Malandji est érigé en poste d'État
- 1913 : Ce poste d'État devint Territoire de Luluabourg, au terme de l'ordonnance de l'Administrateur Général n°168/2 du 28 septembre 1918 (B.O. 1914, p. 201)
- 1918 : Ledit Poste d'État deviendra chef-lieu du Territoire des Lulua sous l'empire de l'ordonnance n° 77/S.G. / du 28 septembre 1918 (B.O. 1917, p. 789).
- 1950 : Luluabourg fut érigé en chef-lieu de la Province du Kasayi, jadis Lusambo, aux termes de l'Arrêté du Régent du 20 juin 1950.
- 1954 : Luluabourg devint le chef-lieu du District de Lulua, en vertu de l'ordonnance n° 21/423 du 08 décembre 1954.
- 1958 : Luluabourg sera élevé au rang de ville par l'ordonnance n° 12/357 du 06 septembre 1958 du Gouverneur Général de la Colonie ; cette ville comptait 117.404 âmes » (VILLE DE KANANGA, 2001 : 2)

En plus, « en 1971, l'appellation 'Luluabourg' a été rejetée au profit de celle « Kananga », à la suite des mesures de débaptisation prises par le Bureau Politique du « MPR », en rapport avec la philosophie du recours à l'authenticité zaïroise, tandis que, dans sa nature juridique, Kananga a eu à être appelé tantôt ville de Luluabourg (de 1958 à 1970), tantôt Sous-région de Kananga (de 1973 à 1976) tantôt Sous-Région Urbaine de Kananga (de 1977 à 1981) tantôt ville de Kananga de 1982 à ce jour » (Ibidem, p.3).

2. PHÉNOMÉNOLOGIE DU TÉLÉPHONE CELLULAIRE À KANANGA

2.1. Aperçu historique

L'avènement du téléphone cellulaire a commencé ses activités en République Démocratique du Congo avec le projet Congo Chine Télécommunication "CCT". En effet, en décembre 1997 le feu Président Laurent Désiré KABILA accompagné de ses ministres, effectue une visite en Chine. La délégation visite les installations de ZTE. Impressionné par la taille, la qualité et la diversité des services fournis par ce géant des télécommunications, le Président invita ZTE à participer à la modernisation des télécommunications en R.D.Congo.

En octobre 2001, CCT lança le réseau expérimental à Kinshasa et le 31 décembre de la même année à Kananga. Elle sera suivie de VODACOM qui a commencé ses activités en R.D.-Congo le premier mai 2002 subitement sur les villes de Kinshasa, Lubumbashi et Mbuji-Mayi. (KAZADI KANGOLUNGU, J.P., 2012 : 14). Il se retrouvera à Kananga au mois de décembre 2002.

2.2. Services du téléphone portable

Le téléphone joue un rôle non négligeable dans les rapports sociaux et rend plusieurs services. En effet, il permet aux individus d'entrer en communication quelle que soit la distance qui les sépare et parviennent à trouver solution à leurs problèmes. Il permet aussi l'échange des messages entre eux. Le système SMS a comme avantage, l'économie de temps, d'énergie et de crédit. Il permet ainsi

d'atteindre un grand nombre des gens au même moment permettant ainsi la circulation facile de l'information à moindre coût.

Par la radio, on suit les informations, les enseignements, les conseils et les divertissements de toute sorte. Le transfert d'argent se fait aussi. Par exemple, les transactions M-PESA promotionnées par VODACOM s'effectuent dans deux types de monnaies selon le choix du client, car la monnaie de la transaction est liée au type de compte (CDF ou USD) qu'il choisit au préalable ; en d'autres termes seules les transactions entre deux comptes de même type (CDF ou USD) sont autorisées. Ainsi, l'abonné ne peut transférer de l'argent de son compte USD vers un compte CDF et vice-versa.

2.3. Utilisation du téléphone cellulaire

2.3.1. Effets positifs

Le téléphone portable en dehors de plusieurs inconvénients, présente tant d'avantages aussi bien sur le plan économique que sur le plan social et moral pour son utilisateur.

2.3.1.1. Sur le plan économique

Pour les dirigeants africains, le téléphone portable est d'abord un objet générateur de marchés, de travail, de revenus, de richesse¹ par les taxes et impôts (APLOGAN, B., 2008 : 125). En effet, sur le plan économique, il constitue une aubaine pour le commerce. La vente d'appareils portables constitue une manne pour de nombreuses petites entreprises.

Selon Gérard Kossou, un gérant d'une boutique de vente des portables à Cotonou soutenait que le marché du téléphone portable rapporte beaucoup d'argent. Nous faisons des chiffres d'affaires pas du tout mal. Et la plupart des personnes dans certains pays africains dépensent aujourd'hui beaucoup d'argent pour s'acheter un portable que tout autre appareil électroménager.

Notre enquête auprès des maisons de réseaux téléphoniques sur place à Kananga nous renseigne qu'au niveau national, le téléphone portable rapporte des milliards chaque année aux compagnies téléphoniques, aux maisons de vente des portables et à l'État.

Dans la même veine, nos enquêtes prouvent que, dans le monde de creuseurs du diamant par exemple, l'acquisition du téléphone est perçue comme un effet de mode qui positionne son propriétaire à un certain rang professionnel et même social. Les creuseurs avons-nous constaté, se sont très tôt rendus compte à l'évidence des avantages qu'ils pourraient tirer de ce nouvel outil de communication dans le développement de leurs activités lucratives. Désormais dans les mines de diamant ils savent qu'ils peuvent par exemple grâce à leurs téléphones portables entrer en contact avec les acheteurs ou les clients. Ils peuvent facilement écouler leurs produits.

2.3.1.2. Sur le plan social

Il sied de signaler que sur le plan social, les conséquences de l'utilisation des réseaux sont loin d'être négligeables. Le point important est que les réseaux sont devenus le support de deux besoins vitaux de l'homme : le besoin de rassemblement et de communication ainsi que le besoin de divertissement². Il y a donc à notre avis dans cet aspect la sociogénération de la communication, car grâce à son utilité, les individus se connectent et s'échangent malgré la distance.

Au plan social, le téléphone portable joue un rôle très important dans les relations interpersonnelles notamment dans les relations conjugales, amicales, familiales, académiques, estudiantines et ecclésiastiques. Le portable n'est pas à ces jours un luxe pour toutes les catégories sociales que nous venons d'énumérer, mais un outil incontournable.

Dans les milieux estudiantins par exemple, certaines relations se développent au moyen des messages électroniques qui sont souvent très intenses. Plusieurs y trouvent avec beaucoup de satisfaction une ouverture et une authenticité qu'ils rencontrent rarement dans d'autres relations.

Les SMS alimentent le désir jamais épuisé d'une concordance entre un idéal amoureux et une personne en chair et en os puisqu'il repose essentiellement sur la représentation imaginaire de l'autre à travers la perception que l'on se fait. Il y a des messages tels que : ma raison de vivre, mon cœur, ma fleur, etc. Avec le SMS, chacun peut écrire des mots d'amour dès l'instant que les émotions sont ressenties. Ce qui renforcera d'une manière ou d'une autre les relations de ces couples. (BONI Yara Karim, R., 2006 : 30).

Les SMS permettent de gérer les conflits en évitant la confrontation orale ou directe entre les deux correspondants. Ils tempèrent les émotions agressives et calment les excès d'orgueil narcissique. Ce qui permet une bonne ambiance, car l'utilisation du SMS permet l'établissement d'un dialogue plus souple entre les conjoints par exemple. Toujours dans ce sens, le SMS renvoie à une force de discrétion qui est une marque de sociabilité.

Aussi faudrait-il souligner avec Fichy et al dans « Les usages du téléphone » que le téléphone portable a une fonction de cohésion sociale dans ses diverses dimensions.

2.3.2. Effets négatifs

2.3.2.1. Au plan social

Initialement, les réseaux fournissaient le support de communication pour les entreprises et les plus fortunés seulement, puis progressivement le téléphone puis l'internet sont devenus accessibles à tous. Cette facilité de communication a quelques conséquences intéressantes : certains individus ont maintenant tendance à s'enfermer chez eux, car leur besoin de contact humain est entièrement tari par les contacts virtuels qu'ils entretiennent sur internet. Le téléphone portable a complètement libéré l'homme.

Chaque instant de notre vie peut être partagé avec n'importe qui, quel que soit l'endroit (même le cinéma ou le théâtre, ce qui est fort regrettable : certains ne savent pas se modérer et voir où sont les limites de la liberté). L'utilisation illicite des réseaux et notamment internet pour convoier et transmettre des informations prohibées ou que la morale réprouve (la pornographie ou le nazisme, voire plus grave, la pédophilie) a fait changer d'avis les gens qui ne voyaient que du bien dans ces technologies. D'où le plus grand point faible des réseaux en général et du téléphone en particulier face à la réponse aux grands besoins ci-haut indiqués réside dans la perversion. Il y a alors la licence et la permissivité portant atteinte à la pudeur et à la morale sociale.

Les conséquences de l'utilisation du téléphone parmi les jeunes sont aussi néfastes. Le SMS est d'utilisation fréquente et facile pour eux, mais ils ont l'inconvénient de prendre la place de relations directes entre eux. Or, il n'y a rien de plus enrichissant que les relations humaines directes.

Pour être plus explicite, le téléphone a favorisé chez les jeunes :

- L'hypocrisie : les adolescents ont développé un comportement pervers en s'envoyant les textos (SMS) d'amour ou d'intimité, sans la moindre connaissance des parents.
- La fixation et prise de rendez-vous sans raison pendant les heures des cours et des vacances.
- Le manque du repos pendant la journée pour la sieste et la nuit pour les 8 heures de sommeil selon les principes sanitaires. Ils passent leur temps à écrire les SMS, à écouter de la musique, à s'appeler pour les causeries qui ne favorisent pas leur développement mental et intellectuel.
- Le téléchargement des films pornographiques dans les cartes mémoires ; plusieurs messages au contenu explicitement sexuel reçus pendant les heures des cours ont été découverts selon certains de nos enquêtés. Ce comportement affecte d'une manière ou d'une autre l'éducation des jeunes en se livrant à des actes sexuels précoces. D'où la dégradation des mœurs qui conduit à la délinquance juvénile dans les milieux urbains.
- L'isolement dans la famille. Tous les temps accroché au téléphone, le jeune ne parvient pas à échanger avec les autres membres de sa famille.
- Le mensonge et la mendicité.
- La tricherie pendant une interrogation ou un examen dans une salle de classe.

Du côté des adultes dans le mariage, l'utilisation de ce mobile qui favorise et alimente les relations de couple constitue parfois des sources de conflits. Pour ce fait, Tidjane, médiateur à Lagos dans « La modernité en question » in *Les causes de discorde dans les couples : Panorama continental*, témoigne que le téléphone portable est calvaire chez lui. Dès que son portable sonne, il peut presque être à peu près sûr qu'il va avoir droit à des commentaires, "qui est-ce ? C'est pourquoi ? Pourquoi on t'appelle si tard ?" Il trouve que toutes les questions l'exaspèrent. Avant il cherchait à expliquer, mais il a fini par comprendre que cela ne sert à rien. « Quand ma femme commence par m'énervier ; ajoute-t-il je quitte la pièce ! Ce n'est pas un signe de faiblesse ni une preuve de culpabilité, c'est juste que j'évite les conflits. En plus j'ai toujours des contacts avec mes anciennes amies, et c'est très mal vu. Personnellement, je ne vois pas pourquoi je ferais comme si je ne les connais pas, alors que j'ai vécu des choses avec elles. C'est ce climat de suspicion qui finit par favoriser les tromperies, car à force d'être accusé à tort, on finit par vraiment commettre l'irréparable ».

De là, nous voyons que grâce au téléphone portable, certaines personnes profitent pour renouer des relations passées, ce qui affecte les relations en cours. De ce fait, les relations de couple sont menacées. Dans la même manière, un banal SMS peut éveiller des soupçons chez l'un des conjoints. C'est le cas de certaines femmes mariées qui continuent de recevoir des messages et des photos des anciens amis. Et des telles situations finissent toujours devant le juge. Ainsi l'utilisation du téléphone portable est source de jalousie, d'infidélité chez nombre de conjoints. Ibrahim Sow pense que « Dans les mains d'une femme qui triche, le portable peut faire l'affaire, car on y verra que du feu. »

Alors on peut dire que cet outil de communication mobile favorise les actes de mensonge, d'escroquerie et d'adultère dont certains se livrent à travers des messages et appels malencontreux pour que des couples se disloquent.

Certaines études prospectives réalisées sur l'impact des cellulaires sur la vie conjugale montre que dans le domaine social, l'utilisation du téléphone portable donne lieu à une crise familiale et une crise des valeurs morales et éducatives. En effet, le téléphone cellulaire perturbe l'équilibre familial en interférant sur l'intimité des membres qui la composent. L'utilisation de ce mobile est sujette à la discorde dans certains cas et source de divorce dans d'autres.

2.3.2.2. Au plan économique

Sur le plan économique, l'utilisation du portable entraîne une augmentation des dépenses familiales. Dans des familles, les parents et les enfants disposant chacun de ce mobile doivent communiquer. Ainsi, l'achat des cartes de recharge pèse sur les dépenses familiales. Certains hommes privent la nourriture à leurs familles parce qu'ils doivent payer des cartes de recharge pour leurs affaires dont ils sont les seuls à voir les retombées économiques.

Disons que l'utilisation du mobile appauvrit les ménages, affecte la vie des jeunes et les relations conjugales. Il n'est pas aisé pour la plupart des familles africaines de budgétiser l'utilisation des téléphones, quand les besoins de l'approvisionnement alimentaire familial semble être encore impossible, compte tenu de la pauvreté. Le hasard, l'improvisation et l'incertitude caractérisent la vie quotidienne de la majorité des Africains.

3. APPROCHE EXPÉRIMENTALE

3.1. De la taille de l'échantillon

Il serait impossible de mener une enquête dans toute l'étendue de la Ville laquelle compte à peu près 1.200.000 habitants. Ainsi, nous avons tiré un échantillon de 100 personnes réparties de la manière suivante :

Tableau n° 1 : Catégories des enquêtés

Sexe	Masculin	féminin	Total	%
Catégories				
Jeunes	25	10	35	35
Agents de l'État	10	05	15	15
Parents	15	10	25	25
Autres	15	05	20	20
Commerçants	03	02	05	05
Total	68	32	100	100

Source : Enquête menée en date du 25/05/2014.

Commentaire

Notre échantillon est constitué de 100 personnes, dont 35 % des jeunes ; 15 % des agents publics de l'État ; 25 % des parents ; 20 % englobant les catégories constituées par les voleurs, les trafiquants ainsi que les chômeurs ; et, 5 % des commerçants.

3.2. Réactions aux items

À la question de savoir si les enquêtés disposaient d'un téléphone cellulaire, les avis ci-après ont été recueillis :

Tableau n° 2 : Avis sur la disposition d'un téléphone cellulaire

N°	AVIS	FREQUENCE	%
01	Oui	61	61
02	Non	29	29
03	Sans avis	10	10
TOTAL		100	100

Source : Enquête menée en date du 16/05/2015.

Sur 100 sujets soumis à l'enquête, 61 % confirment disposer d'un téléphone cellulaire qui leur permet de communiquer avec les tierces personnes, 29 % déclarent le contraire à cause de l'immoralité, la pauvreté, l'ignorance de son importance ; 10 % sont restés sans avis.

À la question de savoir les avantages de l'utilisation du téléphone cellulaire, voici les résultats :

Tableau n° 3 : Avantages de l'utilisation du téléphone cellulaire

N°	AVANTAGES	FRÉQUENCE	%
01	Facilitation de transaction commerciale	30	30
02	Collaboration à distance	45	45
03	Circulation de l'information	20	20
04	Autres	5	5
TOTAL		100	100

Source : Enquête menée en date du 27/07/2015 à Kananga.

Concernant l'utilisation du téléphone cellulaire à Kananga, sur 100 sujets soumis à l'enquête, 30 ont cité la facilitation des transactions commerciales ; 45 %, la collaboration à distance ; 20 %, la circulation de l'information entre ces différentes personnes et 5 % d'autres avantages tels que :

À la question de savoir si l'utilisation du téléphone cellulaire a des conséquences négatives sur la morale, voici les résultats :

Tableau n° 4 : Avis sur les conséquences négatives

N°	AVIS	FRÉQUENCE	%
01	Oui	67	67
02	Non	28	28
03	Sans	5	5
TOTAL		100	100

Source : Enquête menée en date du 28/08/2015 à Kananga.

À travers ce tableau, la majorité de nos enquêtés soit 67 % confirment que l'utilisation du téléphone cellulaire a des conséquences négatives sur la morale sociale suite aux abus notamment le viol, le vol, l'avortement, le mensonge, l'immoralité, la débauche, le banditisme ... ; 28 % soutiennent le contraire, car l'utilisation du téléphone cellulaire permet le développement du pays et 5 % sont sans avis.

3.3. Suggestions

À la quête de l'ordre social perturbé par les effets du téléphone cellulaire surtout en milieux urbains, plusieurs mécanismes sont envisageables dans le chef des éducateurs, intellectuels, encadreurs et tous ceux qui se sentent concernés dans cette affaire. L'ultime but est de proposer les voies pour remédier à cette situation préoccupante du téléphone mobile.

Ainsi, dans les milieux éducatifs, les techniques proposées par le Pédagogue brésilien Paulo Freire dans *Pédagogie des opprimés* sont en même d'apporter un changement. Il s'agit de la sensibilisation, la conscientisation, l'animation et la mobilisation dans les écoles, universités et dans les églises.

L'organisation des conférences et des journées de réflexion s'avèrent nécessaires, car l'usage du téléphone, c'est toute une culture qu'il faut inculquer dans la mentalité des utilisateurs en vue d'éviter tout dérapage. En interdire l'accès aux enfants de moins de 18 ans peut porter de bons fruits.

L'utilisation du téléphone portable dans la vie conjugale apporte aussi bien des avantages que des inconvénients. Dans le but de sauvegarder la famille et renforcer l'union dans les ménages, nous suggérons la moralisation de tous les protagonistes pour sa bonne utilisation, la prise de conscience de tous les acteurs sociaux sur les effets liés à l'utilisation abusive du portable surtout dans la vie conjugale ; car la technologie évolue avec ses avantages et inconvénients. À chacun de mieux gérer à son niveau pour le bien-être de tous.

CONCLUSION

Pour conclure, nous disons que l'utilisation du téléphone portable dans la vie quotidienne des communautés présente des effets tant positifs que négatifs. Socialement parlant, le téléphone mobile facilite les relations humaines, favorise la communication familiale, facilite les recherches sur internet, le divertissement, tout en étant l'objet de la dégradation de mœurs dans les milieux des jeunes, de travail et foyers conjugaux.

Économiquement, il contribue à l'accroissement du chiffre d'affaires pour les opérateurs économiques, l'augmentation des recettes de l'État au niveau national. Cependant, il est la pierre d'achoppement dans les familles en entraînant les dépenses non prévues.

Ainsi, en rapport avec les méfaits de l'utilisation du téléphone cellulaire, nous suggérons la sensibilisation, la conscientisation, l'animation et la mobilisation dans les écoles, universités et dans les églises des usagers. L'organisation des conférences et des journées de réflexion s'avèrent nécessaires, car l'usage du téléphone, c'est toute une culture qu'il faut inculquer dans la mentalité des utilisateurs en vue d'éviter tout dérapage. En interdire son accès aux enfants de moins de 18 ans peut porter de bons fruits.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) APPLOGAN, B., (2008) : *Téléphone portable et développement durable*, Paris, PUF.
- 2) BAKOLE wa Ilunga, (1984) : *Chemins de libération*, 3e éd., Ed. de l'Archidiocèse, Kananga.
- 3) BONI Yara Karim, R., (2006) : *Influence du message électronique sur les relations interpersonnelles dans le façonnement du discours amoureux : cas des jeunes étudiants de Cotonou*, s.é., s.l.
- 4) COMITÉ PROVINCIAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ (2007) *Pauvreté, insécurité et exclusion dans la province du Kasai Occidental*, Kananga.
- 5) *Dictionnaire universel*, (2010) : Édition spéciale, R.D.Congo.
- 6) FREIRE, P., (1971) : *L'éducation : pratique de la liberté*, traduit du brésilien, Les Éditions du cerf, France.
- 7) GAGLIO, G., (2003) : *Analyse d'un comportement de consommation en tant que phénomène social*, s.e. s.l.
- 8) GOFFMAN, E., (1973) : *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, édition de Minuit. ¹
- 9) KABEMBA Tubelangane, B.A., (2014) : *Méthodes et nouveau code de recherche scientifique*, éd. BEDH, 2e édition, Kananga-Kinshasa.
- 10) KAPINGA Tshibuyi, A., 2013, *Être femme et Maire d'une ville. Les défis de la gouvernance locale à Kananga (R.D.Congo)*, Éd. GloPro.
- 11) KAZADI KANGOLUNGU, J.P., (2014) : *Les statistiques et le marketing dans la communication cellulaire de la Ville de Kananga*, Mémoire ISDR-Tshibashi, Kananga.
- 12) *Larousse illustré*, 2013.
- 13) MARTIN, O. et DE SINGLY, F., (2000) : « Le téléphone portable dans la vie conjugale. Retrouver un territoire personnel ou maintenir le lien conjugal ? » in *Réseau*, 2002/2-3, n° 112-113.
- 14) NYAMBA, A., (2000) : « La parole du téléphone. Significations sociales et individuelles du téléphone chez les Sanan du Burkina Faso », in CHENEAU-LOQUAY, A., (éd.) : *Enjeux des technologies de la communication en Afrique. Du téléphone à internet*, Paris, Karthala.
- 15) OFFICE DU TOURISME COLONIAL, (1951) : *Guide du voyageur au Congo-Belge et au Ruanda-Urundi*, Éd. OTC, (Belgique).
- 16) RIVIÈRE, A.-C., (2002) : "La pratique du minimessage : Une double stratégie d'extérioration et de retrait de l'intimité dans les interactions quotidiennes", in *Réseau*, n° 112-113.
- 17) SIMMEL, G., (1991) : « La sociabilité », in *Sociologie et épistémologie*, Paris, PUF.
- 18) SCHEITLER, M., (1951) : *Histoire de l'Église Catholique au Kasayi. 1919-1938*, Vol. 2, Éd. de l'Archidiocèse, Kananga 1979.
- 19) SHEM, S. et SURREY, J., (2001) : *Il faut qu'on se parle (Ré) construire un dialogue épanouissant pour le couple*, Paris, Inter Édition.
- 20) TSHIBUABUA Dikebele, L., (2011-2012), *L'Église Presbytérienne et le Développement Communautaire dans la Ville de Kananga : Plaidoyer pour une auto-prise en charge*, Travail de Fin de Cycle, ISES-Kananga, Kananga.
- 21) www.themanualpage.org/reseau/reseau_eco.php.

Problématique de communication pédagogique à l'Institut supérieur de développement rural de Tshibashi

Bien-Aimé KABEMBA Tubelangane
Professeur associé/ISDR-Tshibashi;

Crispin NTAMBUE Kande
Assistant/ISES-Kananga

Remy KAPUMBU Mbwanya,
Assistant/ISP-Kananga.

INTRODUCTION

Le processus d'apprentissage cherche, grâce à la communication pédagogique, à développer le savoir, le savoir-faire et le savoir-être chez les apprenants, et ce, dans le but de réaliser les objectifs que la société s'est assignés dans le cadre de son développement intégral. Or, à l'ISDR-Ishibashi, cette communication est défectueuse et cause un certain nombre de problèmes qui créent une sorte d'indigestion, chez les apprenants, produisant la rétroaction contrariée et piégée. Ces problèmes relèvent de quelles étapes de la structure psychologique de l'activité de la communication et que faire pour y remédier ?

En guise d'hypothèses, nous pensons qu'ils relèvent des étapes suivantes : mobiles, normes et exigences sociales, buts et contenu de la communication, planification et réalisation de la communication ainsi que le contrôle des résultats.

Pour y remédier, il serait nécessaire que les interlocuteurs (enseignants et apprenants) se mettent dans le processus communicationnel susceptible de développer le savoir, le savoir-faire et le savoir-être ; que les autorités académiques fassent une gestion promotrice d'une communication efficace au sein de l'ISDR-Tshibashi et que le Gouvernement améliore les conditions de travail à l'Enseignement Supérieur Universitaire.

Pour rédiger ce travail, nous avons utilisé la méthode fonctionnelle qui nous a permis de saisir les conséquences et de découvrir les solutions à la mauvaise communication. Comme techniques, nous avons recouru à l'observation directe, l'observation participante et à celle documentaire.

En effet, la première nous a permis d'avoir les informations grâce à quelques-uns de nos sens notamment l'ouïe, la vue et le toucher, la deuxième grâce à l'intégration de notre être au processus de communication étant nous-mêmes enseignants et la troisième grâce à la lecture des documents ayant trait au sujet sous étude.

Le présent travail part de 2007, année de nomination du premier gouvernement issu des élections démocratiques et transparentes ayant suscité tous les espoirs même dans le secteur éducationnel, à ce jour où nous à l'audience les résultats de notre recherche.

Hormis l'introduction et la conclusion, il est subdivisé en trois parties à savoir la présentation de l'ISDR-Tshibashi, les problèmes de la communication pédagogique et le plaidoyer pour une communication dans cet établissement.

1. GÉNÉRALITÉS

1.1. Du concept de communication pédagogique

Du latin *communicare*, mettre en commun (participation), faire la communion (*communio* *facere*), être en communion (*vita communis*) communiquer implique essentiellement le rapport avec l'objet de la communication, entre émetteurs et récepteurs, avec les générations passées et futures (PAGANO, Chr., 1969 : *Sub Verbo communication*).

Sur le plan social, la communication est synonyme de relation sociale où existe une participation consciente des individus ou des groupes; dans une situation de communication interhumaine, tout ce qui est dit et fait peut être conçu comme élément de la communication y compris les signaux qui proviennent des personnes elles-mêmes et ceux qui proviennent de la situation considérée.

Traditionnellement, on décrit ces signaux par les canaux de communication qu'ils utilisent et on oppose la communication verbale à la non-verbale. Dans la première, on classe le langage parlé (auditif et visuo-moteur), le langage du corps écrit et la dactylographie. Dans la seconde, on comprend le langage du corps : mimique, gestes conventionnels ou spontanés, appelé encore langage "Kinésique" (...); les caractères non fonctionnels du langage articulé vocal qui accompagnent le message verbal, ou "paralanguage" (...); certains aspects du comportement des individus lorsqu'ils sont très rapprochés dans l'espace (liés aux "limites territoriales" des personnes), qui sont psychologiquement significatifs : attitude de face ou de trois quarts, position penchée vers l'avant ou rejetée vers l'arrière ... (certains anthropologues américains les nomment "proxémiques" ; les stimulus olfactifs ; les stimulus tactiles (sensibilité au contact, à la température ...) : la présentation extérieure : tenue, maquillage (*artifatura*) (...). À cela on doit ajouter encore un élément : la situation dans laquelle se trouvent les personnes qui communiquent " (SYLVAIN, N., 1980 : 244-245). Mais le silence aussi, c'est la communication.

Mieux gérée, la communication pédagogique permet de mieux définir les objectifs, motiver les acteurs sociaux, prendre des décisions rationnelles au moment opportun, d'assurer le suivi et le contrôle des actions programmées.

Pour être efficace, la communication doit permettre «une transmission et une réception entièrement précises des informations, une compréhension complète du message par les deux parties et l'adoption des actions appropriées après échange d'information» (TERRY, G.R. et FRANKLIN. S.G., 1985 : 414).

Il y a trois types fondamentaux de transactions dans la communication à savoir :

- Complémentaire : c'est la transaction où la personne qui prend l'initiative obtient le type de réaction qui est attendue et qui permettra la poursuite de l'échange.
- Contrariée : celle qui fait naître une réaction différente de celle qui était attendue et débouche sur un conflit ou une rupture de la communication.
- Cachée ou piégée : celle qui implique des messages entre des états du moi différents de ceux qui apparaissent ou de ceux qui sont déclarés.

Alors, le contrat avec les apprenants nécessite des modes de communication spécifiques. Au fait, dans la plupart des cas, les apprenants ont des rapports particuliers et de fois difficiles avec les formateurs. Ils ont un certain nombre d'attentes par rapport à ces derniers. Il est donc nécessaire que les différents

moments de rencontre, d'entretien et d'interaction soient menés de manière adaptée en faisant attention aux lieux, personnalité, position attitudes, environnement comme éléments de communication. Car, « la communication et la coopération sont des facteurs essentiels dans ce type de processus de développement intellectuel » (MARIA do Carmo Santos Domite, 2001 :123). Dès lors, la communication pédagogique relève de ce contexte.

1.2. Présentation sommaire de l'Institut Supérieur de Développement Rural "ISDR-Tshibashi"

1.2.1. Historique

L'ISDR-Tshibashi est le fruit des démarches de feu Monseigneur Martin Léonard BAKOLE wa Ilunga, alors Archevêque Métropolitain de Kananga, couronnées par l'ordonnance n°81-173 du 07 octobre 1981 avec le droit d'héritage du patrimoine et du personnel de l'Ex-PREU. Le prélat avait le souci de voir cette institution prolonger les services de développement menés par l'Église Catholique.

Sa première rentrée académique s'est réalisée le 12 octobre 1982, et il a été installé contre toute attente dans les enceintes de l'Institut Technique Agricole "ITA" de Tshibashi avec les auditoires le long de la rivière qui porte le même nom, à environ 12 km du centre-ville de Kananga sur la route de Demba, au Nord.

Ce n'est qu'après, compte tenu des difficultés de prise en charge qu'il a été depuis 1988, transféré au centre-ville avec des activités de pratique professionnelle dans les milieux suburbains qui en forment l'hinterland.

Au fait, « le développement de l'enseignement supérieur fait peser (...) de difficultés financières sur de nombreux pays. Les dépenses globales peuvent augmenter du fait non seulement de l'accroissement des effectifs d'étudiants, mais aussi d'une amélioration des contenus d'enseignement (...) ou du fait que les formations proposées exigent des installations et des équipements plus onéreux. » (OCDE, 2005: 36).

1.2. 2. Objectifs et personnel

Les objectifs de l'ISDR-Tshibashi sont les suivants :

- former les hommes et les femmes aptes à éveiller, accompagner, planifier, soutenir et animer le développement humain, économique et social des communautés rurales;
- constituer une documentation aussi variée que possible sur tous les aspects de la vie du milieu rural;
- collaborer à la réalisation des projets de développement en milieu rural.

Il est donc l'un des Instituts Supérieurs Techniques dont la mission selon l'ordonnance-loi n°25-81 du 3 octobre 1981 est de :

- Former des cadres spécialisés dans le domaine des sciences, des techniques appliquées ainsi que dans le domaine des arts et métiers.
- Organiser la recherche sur l'adaptation des techniques et technologies.
- Encourager des talents artistiques.

Il relève aujourd'hui de la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur Universitaire. Les emplois appartiennent à trois cadres organiques : i) Académique et scientifique, ii) Administratif et iii) Technique.

Il relève sur le plan technique du Conseil d'Administration des Instituts Supérieurs Techniques qui, entre autres, définit la politique générale et les objectifs des Établissements sous son autorité, décide de la création des sections, des écoles, des enseignements normaux, des centres de recherche ainsi que des services para académiques.

Une chose est vraie, son personnel enseignant s'élève à 52 dont 6 professeurs associés, 20 Chefs de Travaux, 14 assistants, 8 assistants de pratique professionnelle, 1 chargé de pratique professionnelle et 3 bibliothécaires de première classe. De ce personnel, la plupart n'ont suivi le séminaire de pédagogie universitaire qu'en janvier 2014.

1.2.3. Options organisées

Avec 360 étudiants en moyenne aujourd'hui, l'ISDR-Tshibashi organise deux cycles et fonctionne avec les options ci-après :

1.2.3.1. Organisation sociale

Elle forme les techniciens qui s'intégreront dans les activités déjà structurées telles que les coopératives, les sections syndicales, les centres de jeunes, les centres sociaux, les centres médico-sociaux, les entreprises agricoles en milieu rural et qu'ils doivent être capables d'organiser, gérer, contrôler et coordonner.

1.2.3.2. Planification régionale

Elle forme les techniciens destinés à prendre en charge les communautés rurales démunies des structures de développement suffisamment efficaces et capables de déceler et d'inventorier les besoins et les possibilités d'une région rurale donnée, d'élaborer des projets de développement cohérent au plan local, d'assurer leur intégration au plan régional et de se charger de leur exécution.

1.2.3.3. Animation rurale

Elle forme des cadres administratifs compétents en matière d'Administration et capables de jouer le rôle de promoteur du développement intégral dans la zone d'action.

1.2.3.4. Techniques rurales

Cette option permet de former des spécialistes en conception, production et utilisation des techniques et technologies appropriées à nos communautés rurales.

En dépit de toutes ces options, l'ISDR-Ishibashi connaît un certain nombre de problèmes liés à la communication pédagogique. Et, les échos des utilisateurs des finalistes qui se font entendre sont négatifs.

2. PROBLÈMES DE LA COMMUNICATION PÉDAGOGIQUE À L'ISDR-ISHIBASHI

2.1. Nature

Comme nous le savons, les obstacles communicationnels relèvent de la différence des motivations et du langage, le manque d'ouverture et de confiance, les émotions, les préjugés, l'attitude gestuelle, le ton et les tics, le mauvais choix du moment, le mauvais dosage du message, l'environnement non

adopté, l'insuffisance du revenu des apprenants et le bas niveau de vie des enseignants. La relation sociale devient biaisée et empêche la participation des apprenants aux processus d'apprentissage.

2.2. Niveaux

Eu égard à ce qui précède, la transaction qui est contrariée et piégée à l'ISDR-Tshibashi conduit à plusieurs problèmes aux niveaux ci-après :

2.2.1. Mobiles de la communication, normes et exigences sociales

- Inadaptation des cours aux réalités locales ;
- Manque d'orientation face aux problèmes de la société ;
- Manque de motivation de la part des enseignants et apprenants ;
- Insouciance des autorités face à la conformité des enseignants aux objectifs institutionnels ;
- Enseignement sans objectifs ;
- Enseignements non conformes aux finalités de l'éducation.

2.2.2. Buts et contenus de la communication, personnalité des interlocuteurs et conditions

- Conflit entre apprenants ;
- Indigence des apprenants ;
- Langage dédaigneux de part et d'autre ;
- Localisation des auditoires en milieu urbain pour les apprenants en développement rural ;
- Faible volume de cours (trois à quatre pages pour un cours de quarante-cinq heures) ;
- Contenus de cours non adaptés au développement rural ;
- Diminution de l'acuité auditive de certains apprenants ;
- Délabrement des auditoires ; et
- Manque d'enseignants attirés.

2.2.3. Planification de la communication

- Programmation de cours sans tenir compte du temps d'assimilation de la matière ;
- Non-préparation des matières (certains enseignants s'amènent avec des ouvrages dont ils dictent le contenu aux apprenants) ;
- Non-harmonisation dans l'étalement des cours sur l'année académique ;
- Faible fréquentation des bibliothèques et faible consultation de l'internet par les apprenants et les enseignants.

2.2.4. Réalisation de la communication

- Enseignements assurés par les licenciés (46 sur 52) ;
- Monopolisation du processus de l'apprentissage ;
- Carence des matériels didactiques ;
- Carence des spécialistes ;
- Dictologie comme mode principal de transmission de connaissances ;

- Utilisation des notes de cours dépassés ;
- Arrivée tardive et départ anticipé des apprenants et des enseignants ;
- Minimisation des travaux pratiques et pratiques professionnelles ;
- Refus et politisation de la rétroaction ;
- Évitement des techniques et des méthodes andragogiques; il s'agit de la "non-application efficiente, la mauvaise application et/ou la non-maitrise des méthodes de formation et activités didactiques y afférentes appropriées, efficaces et productrices (...). (KAMBAJI wa Kambaji Mt. W.B., G.-Chr., 2012 : 15)"
- non-considération des apprenants ;
- Rareté du réseau latéral ; et
- Digression.

2.2.5. Contrôle des résultats

- Népotisation, clanisation, tribalisation, clientélisation et sexualisation des cotes.
- Encouragement de la mnémotechnie et du style de remise-reprise répondant à la logique de l'enseignement bancaire ;
- Non-participation et invitation timide des apprenants à l'animation des différents organes (Conseil de section et celui de l'Institut) ;
- Non-considération des cotes de travaux pratiques ;
- Refus de communiquer les cotes aux apprenants (et à temps).
- Refus de retourner les copies des interrogations et travaux pratiques aux apprenants ;
- Traitement sentimental des recours des apprenants aux examens ;
- Nomination clientéliste des membres du jury ; et
- Minimisation des ceux qui cotent gracieusement les apprenants.

Malgré tous ces problèmes, il y a lieu de dire qu'il y a plusieurs aspects positifs dans la communication à l'ISDR-Tshibashi lesquels font qu'il y ait des diplômés valables chaque année grâce à la compétence d'une certaine catégorie du personnel se caractérisant par la disponibilité, l'esprit d'écoute, l'auto-évaluation, le sérieux dans le travail, la ponctualité, la lutte contre les antivaleurs, l'abnégation, l'oubli de soi, etc. ce, en dépit des difficultés.

3. PLAIDOYER POUR UNE COMMUNICATION PÉDAGOGIQUE EFFICACE À L'ISDR-Tshibashi

3.1. Responsabilités

La communication est un élément fondamental et complexe de la vie sociale, qui rend possible l'interaction des personnes et dont la caractéristique essentielle est la réciprocité. C'est grâce à elle que les relations humaines existent et se développent. Elle est ce pour quoi une personne en influence une autre et en est influencée, car elle n'est pas indépendante des effets de son action.

Quand une information est transmise, elle agit non seulement sur le sujet récepteur, mais encore, par un phénomène de rétroaction (rétroaction) sur la personne émettrice qui, de la sorte, s'auto-influence.

La communication est l'un des aspects de l'interaction liée à l'explication des relations mutuelles entre des personnes qui communiquent. Les relations à leur tour sont des rapports sociaux intervenant dans un groupe ou dans une société.

Dans son dynamisme psychologique, la communication vise l'élévation du niveau des connaissances, la persuasion ou la formation ou encore la modification des valeurs sociales et des objectifs, l'incitation à l'action immédiate ou la formation (socialisation de l'individu) ainsi que l'organisation ou la médiatisation de l'interaction.

À voir ce qui se passe à l'ISDR-Ishibashi, ce dynamisme est étouffé. Et, même si les enseignants sont saisis comme protagonistes dans l'échec de la communication pédagogique, il s'avère que la responsabilité incombe aux autorités académiques lesquelles font la gestion au quotidien de l'Institut et doivent y veiller. Le gouvernement a une place capitale dans cet échec caractérisé par la prépondérance des matières (message), l'inefficacité du canal et sa défectuosité (absence ou insuffisance de matériel didactique).

3.2. Suggestions

Pour remédier à cette situation, nous suggérons aux :

3.2.1. Enseignants de :

- Perfectionner les buts et les contenus des cours ;
- Se parfaire et se faire bons communicateurs ;
- Se mettre dans la personnalité des interlocuteurs ;
- Avoir un langage perceptible ;
- Développer des moyens pour se procurer le "feed-back" ;
- S'adapter aux conditions temporelles et spatiales de la communication ;
- Planifier la matière et l'enrichir ;
- Réduire la distance avec les apprenants ;
- Développer la capacité d'écoute ;
- Recourir à la méthode andragogique ;
- Harmoniser le climat d'apprentissage ;
- Considérer les apprenants ;
- Privilégier le dialogue ;
- Disposer du temps pour discuter avec les apprenants ;
- Susciter l'intérêt des apprenants ;
- Fréquenter les bibliothèques et les cybercafés ;
- Fonder l'apprentissage sur les aptitudes, les intérêts et les besoins des apprenants, etc.

3.2.2. Apprenants de :

- Considérer les enseignants ;
- Se mettre en état de recevoir ;
- Développer la capacité d'écoute ;
- Fréquenter les bibliothèques et les cybercafés ;
- Échanger des informations avec les enseignants ;
- Abandonner le complexe d'infériorité et/ou de supériorité ; et
- échanger les informations avec leurs collègues.

3.2.3. Autorités académiques de :

- Veiller à la bonne marche de l'Institut ;
- Convoquer le conseil de Section en fonction des instructions académiques ;
- Contrôler l'apprentissage et les résultats de la communication ;
- Disponibiliser le matériel didactique ;
- Éviter le clientélisme dans la gestion et
- convoquer fréquemment les conseils pédagogiques.

3.2.4. Gouvernement (ministère de tutelle) de :

- Améliorer les conditions d'enseignement ;
- Pourvoir les institutions en frais de fonctionnement ;
- Verser des bons salaires aux enseignants ;
- Veiller à l'application des instructions académiques ;
- Concevoir les programmes en rapport avec les normes et les exigences de la société.

CONCLUSION

À l'ISDR-Tshibashi, la communication pédagogique est en faillite et perturbe le processus d'apprentissage. Les problèmes qui la tiraillent relèvent des mobiles, normes et exigences sociales, buts et contenu de la communication, personnalité des interlocuteurs et conditions, planification et réalisation de la communication, ainsi que du contrôle des résultats.

Pour y remédier, les interlocuteurs (enseignants et apprenants) sont invités à se mettre dans le processus qui développe le savoir, le savoir-faire et le savoir-être ; que les autorités académiques fassent une gestion promotrice d'une communication efficace et que le gouvernement via le ministère de tutelle améliore les conditions sociales du personnel.

BIBLIOGRAPHIE

1. DIUR Katond (1989) : « Les ISDR du Zaïre : pour quoi faire ? » Communication au Symposium National sur la Radio Rurale tenu à Kananga.
2. JACQUES, A., (1996) : *Valeurs de société et stratégies des entreprises*, Coll. Sociologies, PUF, Paris.
3. KAMBAJI wa Kambaji Mt. W.B., G.-Chr., (2012) : *Autopsie praxéologique de la crise des sciences, des animateurs scientifiques, des institutions académiques et sociopolitiques au Congo-Zaïre. À la recherche de l'Université et de l'universitaire congolais ou la face cachée du système éducatif national*, Éd. La Dialectique, Lubumbashi, 2012.
4. —————, (2010) : "Crise des discours scientifiques et 'Culture Épistémologique' au Congo-Zaïre. Diagnostic critique et Thérapie praxéologique" in *Analysis (UPN)*, Vol I (FSSAP), n° 002.
5. MARIA do Carmo Santos Domite, (2001) : "Formulation de problèmes et problématisation dans l'apprentissage et l'enseignement des mathématiques" in *Éducation des adultes et développement*, n° 57, 11Z DW V, Bonn, pp.117-133.
6. OCDE, (2005) : *Analyse des politiques d'éducation*, Éd. OCDE, Paris.
7. Ordonnance-loi n°025-81 du 3 octobre 1981 portant Organisation générale de l'Enseignement Supérieur et Universitaire.
8. Ordonnance n°81-172, du 07 octobre 1981 portant Création d'un Institut Supérieur Technique dénommé Institut Supérieur de Développement Rural de Bukavu.
9. PIAGANO, Chr., (1969) : *Histoire et lexique de la communication*, Apostolat des Editions, Paris.
10. SYLLAMY, N. (Dir.), (1980) : *Dictionnaire encyclopédique de Psychologie*, Bordas, Paris.
11. TERRY, G.R., et FRANKLIN, S.G., (1985) : *Les principes du Management*, 8^e éd., Economica, Paris.

L'urbanisation comme facteur de comportements anormaux à Kele-Kele dans la ville de Kananga

Sophie KAPINGA Muamba
Assistante/ISES-Kananga

INTRODUCTION

Depuis 1960, l'accroissement rapide de la population de la République Démocratique du Congo en général et celui de la ville de Kananga dont le taux s'élève à 3,05 en particulier, a entraîné l'extension spatiale. De nouveaux quartiers naissent, des constructions s'érigent tant bien que mal.

La construction de notre ville connaît deux types de lotissement sur le plan urbanistique, à savoir celui réalisé par les colonisateurs belges datant d'avant l'indépendance, ayant des quartiers bien répartis avec des larges parcelles où l'on a réservé des espaces pour le logement de la population, l'éducation des masses, les loisirs, le renouvellement de l'environnement, l'abri des malades, etc. Et celui fait par les gouvernants congolais, datant d'après l'indépendance qui est déploré à cause du non-respect des normes urbanistiques.

Au fait, les dimensions des avenues ne sont pas respectées, les équipements publics ne sont pas prévus, tels que : les terrains de loisir, les marchés, les hôpitaux, les écoles, les voiries urbaines, etc. Un autre problème de taille auquel nous assistons actuellement est le morcellement des parcelles et la mauvaise affectation qui en découle.

Quels sont les comportements anormaux engendrés par cette urbanisation et quels remèdes y apporter ? Voilà notre problématique.

Ce travail ne concerne que le quartier Kele-Kele pour une période allant de 2010 à 2015. La première année est celle pendant laquelle nous nous sommes intéressée au problème de l'urbanisation, de lotissement et de l'habitat dans cette entité. La seconde est celle où nous publions les résultats de nos enquêtes.

La méthode fonctionnelle nous a permis d'entreprendre notre analyse en reliant l'urbanisation aux problèmes anormaux au quartier Kele-Kele. Cinq techniques notamment l'observation directe, l'observation documentaire, l'observation participante, l'interview et l'enquête ont servi à la récolte des données.

Considérant cette dernière, nous avons recouru à l'enquête par sondage qui a permis la collecte des données sur un échantillon représentatif de l'ensemble dont la taille a été calculée grâce à la formule ci-dessous concernant les populations supérieures à 10.000 (FISHER, A. et al. cité par KABEMBA Tubelangane, B.A., 2014 : 102) :

$$n = \frac{z^2 \cdot p \cdot q}{a_2}$$

n = la taille désirée de l'échantillon

z = l'écart fixé en général à 1,96 ou 2 et qui correspond à un degré ou niveau de confiance fixé à 95 % donnant la taille de l'échantillon garantissant une bonne représentativité.

p = la proposition de la population cible ayant une caractéristique donnée ou incidence du problème étudié et estimé en %. Nous l'avons estimé avec le DSCR provincial à 95 % de la population vivant dans la pauvreté à Kananga, les comportements anormaux étant dus principalement à ce phénomène.

$$q = 1,0 - p$$

d = Degré de précision voulu ou niveau d'erreur qui est en général de 0,05 et parfois 0,02.

$$\text{Ainsi, } n = \frac{2^2 \times 0,95 \times 0,05}{0,05^2} = 76$$

Mais, nous sommes allée jusqu'à 90 enquêtés étant donné la loi du grand nombre.

Outre l'introduction et la conclusion, ce travail est subdivisé en trois grands points à savoir les généralités, l'approche expérimentale et les stratégies de prévention et traitement des problèmes anormaux.

1. GÉNÉRALITÉS

1.1. Cadre conceptuel

1.1.1. Urbanisation

Selon Nyoka Mupangila citant Polese, M. et Shearmur, R., « l'urbanisation est l'augmentation de la population urbaine et des centres urbains, a pour conséquence le changement des structures de consommation et des revenus des populations urbaines » (2015 : 6).

Bushabu Mbengele Ming la définit comme un fait (une notion statique) notamment le « degré d'urbanisation » c'est-à-dire le pourcentage de la population urbaine par rapport à la population totale, ou comme un phénomène évolutif (une notion dynamique) notamment la croissance urbaine, c'est-à-dire le taux de croissance par an. Ces deux notions expriment en sens large, le même phénomène, à savoir : toute concentration de population dans les villes par opposition à la dispersion qui caractérise la répartition spatiale de la population [...] (2014 : 24).

Il renchérit que l'urbanisation peut aussi signifier « l'art de donner à un espace brut (urbain ou rural) des caractères urbains par l'agencement de construction et l'organisation des infrastructures appropriées aux besoins de l'accroissement de la ville. L'urbanisation est donc le processus de transformation d'un espace rural en espace urbain. Elle peut être volontaire si elle a été planifiée ou spontanée, si elle s'effectue sous plan d'ensemble.

Dans le premier cas, l'urbanisation suppose alors l'établissement des plans au préalable, l'érection des bâtiments, le tracé des voies de communication, la prévision des moyens de transport ainsi que les activités des occupants (des citoyens cibles). La création de la ville surtout pour des raisons politico-administratives vise le bien-être de la population, la gestion saine des personnes et des biens, le contrôle de la circulation et l'assurance de la sécurité » (Ibid. : 25).

1.1.2. Le comportement

L'approche comportementale est centrée sur la notion de comportement. Celui-ci est défini comme une réponse observable et mesurable d'un individu. Le terme « observable » signifie que le comportement peut être appréhendé par au moins un de nos cinq sens.

Quant au caractère « mesurable » des comportements, il indique que ceux-ci ont un début et une fin clairement discernables et qu'on peut donc les dénombrer.

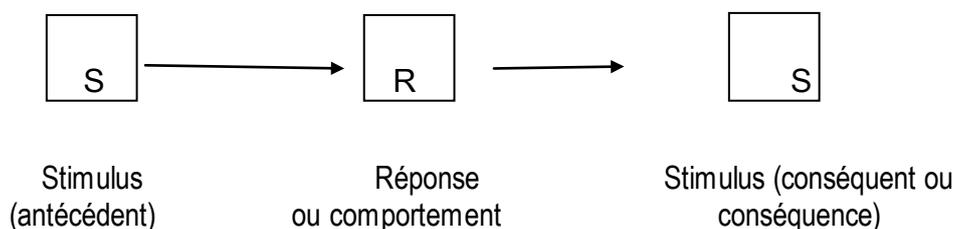
Dès lors, lorsque le comportementaliste se trouve confronté à un problème d'apprentissage et d'éducation, il essaie d'abord de le traduire en comportements observables et mesurables. Par exemple, si un enseignant le consulte à propos d'un de ses élèves auquel il reproche son extrême agressivité, il essaiera de traduire celle-ci en comportements : frappe-t-il ses camarades ou bien les adultes ? Les blesse-t-il ? Donne-t-il des coups de pied, de poing, des claques ? Ou encore crie-t-il sur eux ? Lance-t-il des objets sur eux ? De même, confronté à un enfant qui a des difficultés en arithmétique, il déterminera le domaine précis nécessitant une action, par exemple les opérations élémentaires, bien plus, il s'efforcera de déterminer où se trouve exactement la faiblesse, par exemple lorsqu'il s'agit de faire par écrit des additions avec report.

Le comportementaliste utilise donc des termes qui renvoient à des actions qu'il peut observer et mesurer. Il ne recourt pas à des mots ambigus, aux significations nombreuses et qui ne visent pas des comportements précis, comme penser, écouter, comprendre, savoir, apprécier. De même, il évite les termes généraux comme instable, anxieux, difficile, autiste, etc.

On distingue habituellement deux catégories de comportements : le comportement répondant et le comportement opérant. Le premier est un comportement essentiellement de type involontaire et réflexe, qui est « contrôlé » avant tout par le stimulus qui le précède immédiatement. On dit qu'il est « déclenché » par le stimulus. Le second est « émis » par le sujet et avant tout sous le contrôle des conséquences qui le souillent immédiatement. On dit qu'il est opérant parce qu'il agit, il opère sur l'environnement. Ce comportement est généralement volontaire.

On parle aussi parfois de comportements publics ou externes ou manifestes et de comportements privés ou internes ou implicites. Les premiers sont accessibles à un observateur extérieur, tandis que les seconds ne le sont qu'au sujet lui-même ; ces derniers concernent principalement les états émotifs, le langage intérieur et certaines manifestations physiologiques comme les tremblements, la transpiration, les palpitations. Ils sont encore mal étudiés par les comportementalistes et ne seront pas envisagés ici.

Dans le contexte de notre étude, le comportement est en effet considéré comme le résultat d'un processus d'apprentissage et se construit au cours d'une succession d'interactions entre l'individu et son environnement, ce dernier comprenant les stimuli qui précèdent le comportement et les stimuli qui le suivent.



Le comportement est contrôlé par ses stimuli conséquents ou conséquences c'est-à-dire par les événements qui suivent immédiatement son émission. En d'autres mots, ce sont les conséquences d'un comportement qui détruisent la probabilité ultérieure d'apparition de ce comportement. Ce comportement est fonction de ses conséquences, soit qu'elles en augmentent ou qu'elles en diminuent la probabilité d'apparition (fréquence ou durée). (MAGEROTTE, G., 1984 : 25 – 27).

1.1.3. Anormal

Selon le Larousse illustré, anormal signifie « contraire à ou différent de la norme de la règle générale » (2009 : s.v. anormal, e, aux). Pour nous, c'est ce qui est contraire à l'acceptable).

1.2. Profil de Kele-Kele

Il est borné au Nord par les quartiers Tshinsambi et Tshibandabanda situés respectivement dans les communes de Kananga et Ndesha, au Sud par le ruisseau Kele-Kele, à l'Est par le quartier Malandji dans la commune de Kananga et à l'Ouest par le quartier Mpokolo.

Le quartier de Kele-Kele est fondé en 1970 et c'est Mulumba Charles ancien administratif qui eut la chance d'être nommé premier Chef de quartier. Actuellement c'est Joséphine Monsele Tshitenge qui le dirige.

Il existe dans ce quartier plusieurs partis politiques qui se laissent voir départ et d'autre à travers leurs emblèmes ou drapeaux et par de différents symboles.

L'entité héberge 52.343 habitants, répartis de manière suivante : 10.975 hommes, 12.213 femmes, 14.290 garçons et 14.863 filles y compris une famille étrangère, celle de Kapela en tant que Belge.

En ce qui concerne l'économie, le quartier Kele-Kele a trois marchés à savoir le marché central, Nkashama et Tshinseleka y compris le quartier commercial sur l'avenue Lulua ainsi que les pharmacies. C'est un quartier où l'on trouve plusieurs agriculteurs ; il compte 4 concessions et beaucoup d'étangs piscicoles appartenant aux particuliers.

Concernant l'élevage, les espèces les plus domestiquées à Kele-Kele sont les porcs, les canards et les chèvres.

Dans le cadre socioculturel, le quartier n'est pas moindre ; il est entouré de différents instituts, écoles et complexes parmi lesquels, nous citons l'ISP-Kananga, l'Institut Commercial, Scientifique et Littéraire de Kele-Kele.

Des écoles primaires, nous avons Diakaja, Njila Muimpe et l'école primaire pour les handicapés physiques et mentaux dénommée Mpandilu à Notre Dame, l'École primaire de Kele Kele, Diabena et Disanka.

Concernant le sport et loisir, le quartier Kele Kele n'a aucun terrain de sport ; le loisir est surtout dominé par le cinéma et les jeux de toute sorte (Dame, jeu de six, scrabble, etc.).

2. APPROCHE EXPERIMENTALE : RESULTATS DE L'ENQUETE

Malgré les connaissances théoriques et conceptuelles à notre disposition sur l'urbanisation qui engendre les comportements anormaux à Kele-Kele, nous nous sommes décidée de nous rendre

personnellement sur terrain afin de voir, observer, dialoguer et causer avec les enquêtés pour enregistrer les avis.

À la question de savoir si l'urbanisation engendre les comportements anormaux à Kele-Kele, voici les résultats :

Tableau n°1 : Avis des enquêtés

N°	AVIS	X	%
1	Oui	70	78
2	Non	10	11
3	Sans avis	10	11
TOTAL		90	100

Source : Nos enquêtes sur terrain.

78 % de répondants ont dit que l'urbanisation engendre les comportements anormaux dans ce quartier, 11 % ont donné le point de vue contraire alors que 11 autres n'ont pas donné leurs points de vue.

À la question de savoir les raisons qui font que l'urbanisation engendre les comportements anormaux, voici les résultats :

Tableau n°2 : Les raisons conduisant aux comportements anormaux

N°	Désignation	X	%
1	Promiscuité	20	29
2	Misère	0	0
3	Concentration de la population	15	21
4	Hétérogénéité de la population	5	7
5	Paralysie des services sociaux	5	7
6	Relâchement du contrôle social	0	0
7	Autres	20	29
8	Sans avis	5	7
TOTAL		70	100

Source : Nos enquêtes sur terrain.

29 % de nos enquêtés ont cité la promiscuité ; 21 %, la concentration de la population ; 7 %, l'hétérogénéité de la population ; 7 %, paralysie des services sociaux ; 29 % ont donné d'autres raisons telles que le vol, le non-respect de la personne et de ses biens, l'insuffisance de mesures préventives par l'Etat, etc. Par contre, les 7 % autres n'ont pas donné leurs avis.

À la question de savoir les problèmes anormaux engendrés par l'urbanisation à Kele-Kele, voici les résultats :

Tableau n°3 : Problèmes engendrés par l'urbanisation

N°	Problèmes	X	%
1	Violence sexuelle	5	7
2	Viol	5	7
3	Délinquance juvénile	5	7
4	Délinquance sénile	10	14
5	Banditisme	15	21
6	Toxicomanie	10	14
7	Fétichisme	5	7
8	Autres	11	16
9	Sans avis	5	7
TOTAL		70	100

Source : Nos enquêtes sur terrain.

De nos enquêtes, 7 % ont cité la violence sexuelle ; 7 %, le viol ; 7 %, la délinquance juvénile ; 7 %, la délinquance sénile ; 21 %, le banditisme ; 14 %, la toxicomanie ; 7 %, le fétichisme ; 16 % ont cité d'autres problèmes tels que : le vol, l'immoralité, le manque de canalisation qui crée les ravins et écroule les maisons (perte des biens et vie humaine), non respect des personnes et leurs biens, etc. Et, 7 % n'ont pas donné leur position.

À la question de savoir ce qu'il faut pour y remédier, voici les résultats :

Tableau n°4 : Stratégies de lutte contre les problèmes anormaux

N°	Stratégies	X	%
1	Que l'Etat pourvoie le quartier en services sociaux de base.	10	14
2	Que les institutions judiciaires disent le droit et sanctionnent les fautifs	5	7
3	Que les structures de la société civile encadrent les délinquants pour éviter la rechute et la récidive.	10	14
4	Que les familles encadrent leurs membres dans le respect de l'ordre public	20	30
5	Autres	15	21
6	Sans avis	10	14
TOTAL		70	100

Source : Nos enquêtes sur terrain.

Au regard du tableau, 14 % sollicitent les services sociaux de base ; 7 %, demandent aux institutions judiciaires de dire le droit et sanctionner les fautifs ; 14 % souhaitent que les structures de la société civile encadrent les déviants pour éviter la rechute et la récidive ; 30 % veulent que les familles encadrent leurs membres dans le respect de l'ordre public ; 21 % ont trouvé qu'il faut brûler tous les malfaiteurs, construire les caniveaux pour orienter l'eau de pluie, créer l'emploi pour lutter contre le chômage, punir les fautifs, organiser la population de Kele-Kele en associations, etc. ; et 14 % n'ont pas donné leurs avis.

À la question de savoir comment l'augmentation de la population crée des comportements anormaux, voici les résultats :

Tableau n°5 : Voies conduisant à des comportements anormaux

N	Désignation	X	%
1	Le tribalisme	10	14,2
2	La toxicomanie	10	14,2
3	Le manque d'emploi (chômage)	5	7
4	L'éducation de base	10	14,2
5	Le vol et la prise du chanvre	10	14,2
6	La prostitution et l'ivrognerie incontrôlées de la population	10	14,2
7	La délinquance juvénile, le viol et le banditisme	15	22
TOTAL		70	100

Source : Nos enquêtes sur terrain.

Dans le tableau ci-dessus, 14,2 % des sujets enquêtés ont parlé de tribalisme comme voie conduisant au tribalisme ; 14,2 %, de la toxicomanie ; 7 %, du manque d'emploi (chômage) ; 14,2 %, de l'éducation de base ; 22 %, de la délinquance juvénile, viol et du banditisme ; 14,2 %, du vol et du chanvre et 14,2 % de la prostitution et de l'ivrognerie incontrôlées par la population.

À la question de savoir comment l'extension du quartier Kele-Kele crée des comportements anormaux, voici les résultats :

Tableau n°6 : L'extension du quartier et les comportements anormaux

N°	Désignation	X	%
1	Plusieurs voleurs, car le quartier est commercial	20	29
2	La présence des voleurs, chèvres et violences sexuelles	15	22
3	La promiscuité qui crée la mésentente entre les voisins	10	14
4	Les habitudes dues aux nouveaux venus dans le quartier	5	7
5	L'envahissement du quartier par toutes les couches de la population non contrôlée par l'État.	10	14
6	Sans avis	10	14
TOTAL		70	100

Source : Nos enquêtes sur terrain.

29 % de nos enquêtés ont parlé de la présence de plusieurs voleurs, car le quartier est commercial ; 22 % de la présence de voleurs, «chèvres» et violences sexuelles ; 14 % de la promiscuité qui crée

mésentente entre les voisins ; 7 % des habitudes dues aux nouveaux venus dans le quartier ; 14 % disent que c'est à cause d'envahissement du quartier par toutes les couches de la population non contrôlée par l'État et 14 % n'ont pas donné leur point de vue.

À la question de savoir si nos enquêtés connaissent les noms des grands bandits ayant évolué à Kele-Kele, voici les résultats :

Tableau n°7 : Avis sur la connaissance des noms des grands bandits ayant évolué à Kele-Kele

N°	AVIS	X	%
1	Oui	80	89
2	Non	10	11
TOTAL		90	100

Source : Nos enquêtes sur terrain.

À la question, relative à la connaissance des noms de grands bandits ayant évolué à Kele Kele voici les résultats.

Tableau n°8 : Noms de grands bandits

N°	GRANDS BANDITS	X	%
1	Paul MUHONA	50	63
2	NGALAMULUME De Ngala	5	6
3	BUTAKA Pur	5	6
4	Jules	5	6
5	URSS	10	13
6	KANKONDE Stoude	5	6
TOTAL		80	100

Source : Nos enquêtes sur terrain.

63 % de nos enquêtés citent Paul Muhona ; 6 %, Ngalamulume de Ngala ; 6 %, Butaka Pur ; 6 %, Jules ; 13 % , URSS (un soldat) et 6 %, Kankonde Stoude.

À la question de savoir si nos enquêtés connaissent les grands coups perpétrés à Kele-Kele, voici les résultats :

Tableau n° 9 : Avis sur les grands coups perpétrés dans ce quartier

N°	Avis	X	%
1	Oui	85	94
2	Non	5	6
TOTAL		90	100

Source : Nos enquêtes sur terrain.

La majorité de nos enquêtés soit 94 % ont donné l'avis favorable en citant certains cas, notamment ; le vol à mains armées sur l'avenue Kinshasa en emportant tous les biens et en violant la fille de 12 ans ; l'assassinat (mort d'hommes) d'une sentinelle sur l'avenue Lulua, maison Ilika (magasin) où toutes les

marchandises ont été emportées ; sur l'avenue Boma et Mbandaka, vol à main armée et viol. Et 6 % de nos enquêtés ont donné l'avis contraire.

À la question relative à la connaissance des victimes de ces coups, voici les résultats :

Tableau n°10 : Avis sur la connaissance des victimes

N°	Désignation	X	%
1	Oui	80	89
2	Non	10	11
TOTAL		90	100

Source : Nos enquêtes sur terrain.

Au regard de ce tableau, il ressort que plus de la moitié de nos enquêtés soit 89 % ont donné l'avis favorable. Ils ont cité les cas de : Madame Bijimine, préposée du marché central en 2008, Monsieur Mutombo Kazumba, Père du Chef de travaux Tshiasuma Mutombo René, assassiné en 1994, le bradeur Jadot en 2007-2008, Ntumba Moise assassiné, Ngalamulume Kazadi en 2004, Ilunga Zuraya avec la jambe amputée, OMILU et OMOS en 1991, Kazef assassiné en 2006, Kazaphar et Ntambue Kamande en 2005, Monsieur Kanza agent protocolaire du gouvernorat, Maman Vicky vendeuse de la cigarette,..., et les 11 % restant des répondants ont dit le contraire.

3. STRATÉGIES DE PRÉVENTION ET TRAITEMENT DES PROBLÈMES ANORMAUX

3.1. Du milieu urbain

3.1.1. Contexte

L'espace urbain, dans sa diversité, peut se définir à peu près partout dans le monde par un certain nombre de données. Il se caractérise limitativement avec souvent l'entassement de la population dans des immeubles à étages. C'est un espace complètement équipé qui, en raison de la forte concurrence pour l'utilisation du terrain, est un espace cher, ce qui conduit, par suite des exigences de la rentabilité, à la concentration d'activités hautement productives au mètre carré. Il est le support d'activités denses. Ses transformations ne sont rendues beaucoup plus délicates et coûteuses que dans l'espace rural, non seulement à cause du prix du terrain, mais, par suite de la densité des flux sur une faible surface. C'est donc un espace difficilement perméable aux transformations et qui, pourtant, par suite des enjeux dont il est l'objet, subit de très profondes modifications depuis quelques décennies, à la fois par suite des changements dans les transports (l'automobile bouleverse la texture des villes anciennes), du changement des activités et surtout de l'extension de toutes les villes du monde (DOLLFUS, Olivier, 1973 : 81).

Selon Bushabu Mbengele Ming citant Panta Cheru. Il existe deux types d'urbanisation à savoir l'urbanisation avec développement et celle sans développement.

La première a lieu lorsque la croissance économique nationale et le développement du pays se produisent au même moment et peuvent s'appuyer sur une politique nationale intégrant à la fois planification spatiale; secteur agricole productif et enfin, l'existence des villes secondaires et des villes marchandes » qui facilitent les interactions entre monde rural et urbain et canalisent l'exode en provenance des campagnes.

La seconde se produit lorsque la croissance économique nationale et le développement sont tous deux incapables de répondre aux besoins d'une population grandissante. Cette forme d'urbanisation peut

être observée surtout en Afrique subsaharienne, dans une partie de l'Asie et en Amérique centrale. Ses caractéristiques principales sont les suivantes : un secteur agricole faible, de piètres performances économiques nationales, l'absence d'une politique nationale qui intègre la planification économique et spatiale, la rareté de villes intermédiaires et « marchandes » ne disposant que d'une faible base économique et localement, de peu de capacités administratives pour fournir les services minimums de base.

3.1.2. Caractéristiques

Selon Laffont-Grammont Robert (1976), un des modèles d'enquête les plus connus de la sociologie classique américaine est celui que réalisa le sociologue Robert E. Park (1864-1944), avec la collaboration d'une équipe des chercheurs de l'école de Chicago. À la suite d'un article qu'il avait fait paraître en 1916 dans le Journal américain de sociologie sous le titre « Propositions pour la recherche du comportement humain en milieu urbain », il suscita un très large intérêt pour les problèmes que posait le phénomène de concentration urbaine. Très vite, une équipe de sociologues fut formée, par lui-même.

Elle conduisit son enquête avec un enthousiasme soutenu. Cette enquête porte d'une façon très systématique sur un certain nombre de phénomènes les plus couramment rencontrés dans les grandes cités modernes: la délinquance juvénile, la crise de l'institution familiale, l'alcoolisme, la prostitution, le suicide, les maladies mentales, la ségrégation raciale, etc.

En ce qui concerne les méthodes de travail utilisées par l'équipe de chercheurs, il convient de signaler que l'observation directe joua un rôle très important, complétée par l'analyse des données statistiques obtenues à partir de fichiers administratifs existants (police, tribunaux, mairie, etc.), mais aussi par des enquêtes effectuées dans les quartiers par les sociologues eux-mêmes.

Après avoir recueilli et classé le maximum de données, l'équipe se leva à un ensemble de conclusions qui puissent être facilement utilisables, par la suite, aussi bien par d'autres sociologues que par les hommes politiques et les responsables de l'action sociale, à tous les niveaux. Voici quelques-unes de ces conclusions parmi les plus intéressantes et significatives :

- La société urbaine n'est pas un tissu uniforme tout au contraire, elle est composée de collectivités hétérogènes c'est-à-dire d'un ensemble de groupes ethniques et sociaux ayant chacun une culture, une dynamique et des objectifs propres ;
- Le milieu urbain accentue les différences sociales entre les groupes, la mobilité de l'individu se limite généralement à son propre milieu culturel et social ;
- La ville conduit un certain nombre d'individus à se mettre en marge de la société, c'est-à-dire à refuser non seulement les règles générales en vigueur dans cette société, également les normes et les coutumes des groupes socioculturels auxquels ils appartenaient à l'origine (c'est chez ces marginaux que l'on rencontre le plus grand nombre de suicides, de maladies mentales, de toxicomanie et de délinquance de tout type : prostitution, alcoolisme, banditisme, etc.) ;
- La tendance est à une augmentation continue de la complexité des structures urbaines, corrélative à l'accroissement constant de la population ;

- Les cités modernes tendent désormais à refouler leurs habitants vers les banlieues, alors que le centre des villes est occupé par les commerces et les bureaux – seuls les membres de classes aisées ont la possibilité matérielle de vivre dans les centres-villes, du fait de la spéculation foncière galopante.

3.2. Stratégies

Le niveau de la dégradation qu'a atteint la ville de Kananga en général et le quartier Kele-Kele en particulier laisse à désirer et demande une très grande implication de toutes les forces vives de la communauté.

Le bien-fondé de l'urbanisation n'est pas seulement de transformer l'espace rural en un espace urbain, mais aussi d'éviter les méfaits y relatifs. Pour arriver à atteindre ces objectifs et répondre aux attentes de la population dans une approche de développement durable, il est nécessaire d'organiser l'espace en attaquant les incohérences dans la considération de réalités du milieu, le but ultime de l'urbanisation étant la satisfaction des besoins fondamentaux de l'homme (nourriture, logement, soins médicaux, transport, communication, eau, électricité, etc.).

Le quartier Kele Kele, est dans un état déplorable à cause de son état de délabrement très avancé dû à l'accroissement galopant de sa population. Cela nécessite un réaménagement de ses espaces pour un développement de tous.

Pour ce faire, il faut deux pôles d'activités : en amont, la gestion consistant en l'aménagement des espaces urbains existants et en aval, des politiques d'aménagement urbain de transformation qui s'inclinent en la réhabilitation, la construction, la reconstruction, l'assainissement et la conscientisation.

D'où l'importance d'un type d'hommes nouveaux, capables de conduire et d'assumer les nouveaux projets de développement le tout reposant sur le changement des mentalités, une option fondamentale qui demande que les habitants de la Kele Kele, tout âge et sexe confondus, se remettent en question.

CONCLUSION

L'urbanisation au quartier Kele Kele repose sur un plan urbanistique obsolète dégageant beaucoup des problèmes aux conséquences incalculables. Nous nous sommes mis à découvrir ces problèmes et à y trouver des remèdes.

Ce travail n'a concerné que la période allant de 2010 à 2015. La première année est celle pendant laquelle nous nous sommes intéressée au problème de l'urbanisation, de lotissement et de l'habitat dans cette entité. La seconde est celle où nous publions les résultats de nos enquêtes.

Outre l'introduction et la conclusion, ce travail est subdivisé en trois points à savoir les généralités, l'approche expérimentale et les stratégies de prévention et de traitement des problèmes anormaux. La méthode fonctionnelle nous a permis d'entreprendre notre analyse en reliant l'urbanisation aux problèmes anormaux à Kele-Kele. Nous avons utilisé les techniques suivantes : l'observation directe, l'observation documentaire, l'observation participante, l'interview et l'enquête par sondage laquelle a permis la collecte des données sur un échantillon représentatif de l'ensemble et dont la taille a été calculée grâce à la formule admise scientifiquement.

Comme résultats de la recherche, l'urbanisation a engendré les problèmes ci-après : les violences sexuelles, le viol, la délinquance juvénile, la délinquance sénile, le banditisme, la toxicomanie, le

fétichisme et tant d'autres. Ces problèmes sont dus à la promiscuité, la misère, la concentration de la population, l'hétérogénéité, la paralysie des services sociaux, le relâchement du contrôle social, etc.

Pour y remédier, il est nécessaire de voir l'État organiser les services sociaux, les institutions judiciaires dire le droit et sanctionner les fautifs, les structures de la société civile encadrer les déviants pour éviter la rechute et la récidive et les familles encadrer leurs membres pour le respect de l'ordre public.

BIBLIOGRAPHIE

- 1) BUSHABU Mbengele-Ming, (2014) : *Ville et aménagement du Territoire en R.D.Congo*, éd.ISP-Credop, Kananga (R.D.Congo).
- 2) DOLLFUS, O., (1973) : *L'espace géographique*, PUF, Paris.
- 3) KABEMBA TUBELANGANE, B.A., (2014) : *Méthode et nouveau code de recherche scientifique*, 2e éd., BEDH, Kananga-Kinshasa.
- 4) LAFFONT-GRAMMONT, R., (1976) : *La sociologie*, Éd. Grammont et Salvat Editores, Lausanne-Barcelone.
- 5) *Larousse Illustré*, (2010) : Édition spéciale R.D.C., éd. Larousse, Paris.
- 6) MAGEROTTE, G., (1984) : *Manuel d'éducation comportementale clinique*, Éd. Pierre Merdege, Bruxelles.
- 7) SUMPFF, J. et HUGUES, M., (1973) : *Dictionnaire de sociologie*, Larousse, Paris.

Pour l'intégration de méthodes de facilitation dans l'apprentissage à l'institut supérieur de développement rural «ISDR-Tshibashi» de Kananga

Remy KAPUMBU Mbwanya
Assistant/ISP-Kananga.

INTRODUCTION

Aucun pays n'a su progresser sans éduquer son peuple. L'éducation est la clef de voûte de la croissance et de la réduction de la pauvreté. Elle est donc au centre du développement. De ce fait, elle doit adopter une vision véritablement renouvelée qui implique non seulement le placement de la confiance et l'investissement dans les apprenants, leurs capacités et leurs facultés, mais aussi dans la mobilisation et la synchronisation des ressources et des efforts de la société.

Dès lors, la santé, l'éducation, l'épargne, les crédits, la planification et l'organisation des ressources pour revendiquer des droits... étant des domaines d'intervention associés à la vie du Technicien en Développement Rural "TDR", le défi consiste à lui offrir les possibilités d'apprentissage adaptées. Cependant, les enseignants de l'Institut Supérieur de Développement Rural "ISDR-Tshibashi" continuent à utiliser en grande partie les stratégies et méthodes traditionnelles d'apprentissage rendant davantage les apprenants inefficaces et dépassés sur terrain.

Face à cette situation, nous plaidons pour l'intégration de la facilitation dans le système d'apprentissage au sein de cette Institution d'enseignement supérieur et universitaire situé au centre du pays. Quels en sont les méthodes et supports ? Quelles garanties présente l'ISDR-Tshibashi pour son intégration ?

Telle est la problématique du présent travail qui va de 2010 à ce jour. Sa rédaction a motivé l'usage de la méthode structurale avec les techniques d'observation directe, observation documentaire et celle participative ainsi que l'interview non structurée.

En dehors de l'introduction et de la conclusion, il est subdivisé en trois points à savoir : l'état actuel d'apprentissage à l'ISDR-Tshibashi, la Facilitation comme rôle d'apprentissage et les garanties de son intégration.

1. Cadre général

1.1. Concept de facilitation

La facilitation (SCUK, 2004 : 3) est un processus et une relation qui permettent à l'apprenant de faire participer activement sa personne tout entière et de contrôler son apprentissage tout en étant responsable.

Elle exige aux enseignants de : se concentrer sur les apprenants, sur ce qu'ils veulent apprendre, sur les questions qui les préoccupent et les problèmes qu'ils veulent gérer ; réfléchir aux moyens qui leur permettent de trouver et d'utiliser des ressources qui les aident à apprendre, et plus tard, d'évaluer leurs propres progrès et de définir de nouveaux objectifs d'apprentissage.

Philippe Dafflon (1976) souligne que le facilitateur compte pour beaucoup dans l'établissement du climat initial ou de l'ambiance de l'expérience de groupe ou de classe. Il aide à choisir et à clarifier les projets des individus qui composent la classe aussi bien que les projets plus généraux du groupe entier. S'il ne craint pas d'accueillir des projets contradictoires ou des objectifs qui s'opposent, s'il peut permettre à tous de se sentir libres quand ils expriment ce qu'ils voudraient faire, alors il contribue à créer un climat favorable à l'apprentissage. Il n'éprouve pas le besoin de fabriquer de toutes pièces un projet unique pour le groupe si un tel projet unique n'existe pas en fait. Il peut admettre qu'existent des projets divers, contradictoires et complémentaires, reliés entre eux.

Il fait fond sur le désir de chaque étudiant de réaliser les projets qui ont une signification pour lui, il y voit la force motivante qui soutient un apprentissage significatif. Il s'efforce d'organiser et de rendre facilement accessible le plus grand éventail possible de ressources d'apprentissages. Il se considère lui-même comme une ressource pleine de souplesse, utilisable par le groupe.

En répondant à ce qui est exprimé en classe, il accepte aussi bien le contenu intellectuel que les attitudes émotionnelles, s'efforçant de donner à chaque aspect l'importance la plus exacte que celui-ci revêt pour la personne ou pour le groupe. Dans la mesure où il peut être authentique en agissant ainsi, le facilitateur accepte les raisonnements et les conceptualisations aussi bien que les sentiments personnels et profonds.

Au fur et à mesure que le climat d'acceptation s'établit en classe, le facilitateur est capable de devenir lui-même un participant en apprentissage, un membre du groupe, exprimant ses vues comme étant simplement celles d'une personne.

En plus, Graveline et al. mentionnent pour rendre tout apprentissage plus facile qu'il y a des choses qu'on apprend vite et d'autres difficilement. Il y a des moments où on se sent bloqué et d'autres où ça va tout seul. Et on ne sait pas trop pourquoi. Des spécialistes en éducation des adultes ont essayé de trouver les conditions qui rendent l'apprentissage plus facile.

Philippe Dafflon note que l'apprentissage des adultes est plus facile quand les conditions suivantes sont réunies :

Ambiance qui favorise la participation. L'animateur se fait discret pour laisser le plus de place possible à l'apport du groupe, car on ne "remplit" pas les gens de connaissances ; la connaissance vient le plus souvent des gens eux-mêmes qui ont une expérience derrière eux ; co-naître, cela veut dire d'abord naître à soi-même et au réel en s'appropriant son expérience personnelle.

Démarche qui permet aux gens de découvrir et d'exprimer leurs besoins réels. On ne s'intéresse généralement qu'à ce qui nous touche directement ; il est à peu près inutile d'imposer un projet à un groupe quand ce projet ne colle pas aux besoins et intérêts réels du groupe tels qu'il les perçoit et les exprime.

Démarche qui met en valeur les idées, les sentiments, les façons de voir de chaque personne et qui accepte les différences d'opinions entre personnes comme une chose bonne et acceptable. Les gens ne sont pas des machines anonymes ; plus ils sentent qu'on apprécie leur apport au groupe, plus ils y fonctionnent bien ; par ailleurs, plus les apports sont diversifiés, parfois même contradictoires, plus la démarche risque d'être finalement riche et féconde ; le fait de pouvoir exprimer librement ses opinions et ses sentiments sans se sentir humilié ou gêné est un facteur très positif pour l'apprentissage ; cette liberté apprend aux membres du groupe quelque chose de fondamental : avoir confiance en soi-même.

Démarche qui reconnaît aux gens le droit de se tromper. L'erreur fait partie de toute démarche d'apprentissage et il y a souvent autant à apprendre en se trompant qu'en réussissant ; cela suppose que les erreurs, tout en étant corrigées, ne soient pas pénalisées d'une façon ou d'une autre.

Démarche qui donne le temps d'apprendre. Quand on est tendu par l'idée d'arriver tout de suite à "la" bonne réponse ou quand l'animateur livre tout de suite "la" bonne réponse (ou supposée bonne), on n'apprend pas à chercher par soi-même ; on apprend peut-être "des choses", mais on n'apprend pas à apprendre.

Démarche par laquelle le groupe et l'individu peuvent eux-mêmes évaluer leurs progrès.

Quand on a la possibilité de juger soi-même, on apprend toujours beaucoup plus qu'en se soumettant à une appréciation venant de l'animateur.

Démarche où on se sent accepté. Quand quelqu'un se sent forcé à changer, il se sent rejeté dans son être propre ; cela bloque à peu près automatiquement toute possibilité d'apprentissage ; par contre, quand on peut librement conserver ses propres valeurs, on peut aussi s'ouvrir à du nouveau, car on ne se sent pas contraint.

Toutefois, pour réussir l'animateur ou le facilitateur doit se poser sur des méthodes participatives couplées aux outils appropriés.

2. L'ÉTAT DES LIEUX DE L'APPRENTISSAGE À L'ISDR-TSHIBASHI

Rogers (1976) soutient à propos de l'apprentissage que les êtres humains ont en eux une capacité naturelle d'apprendre. D'une manière naturelle l'être humain possède un potentiel et des besoins d'apprendre, de découvrir, d'observer, d'élargir ses connaissances et son champ d'expériences. Mais, par le biais d'expériences traumatisantes ou douloureuses pour lui, il se peut que cette curiosité de connaître soit émoussée. À ce moment la personne a envie d'apprendre, mais avec une certaine ambivalence :

La raison de celle-ci est que tout apprentissage important implique une certaine douleur, que cette douleur soit en relation directe avec l'apprentissage lui-même ou qu'il s'agisse du désarroi lié à l'abandon de certains acquis antérieurs." (1976 : 156)

Un apprentissage valable a lieu lorsque son objet est perçu par l'apprenant comme ayant un rapport avec ses projets personnels. D'un point de vue psychologique, nous apprenons d'une manière réellement valable que ce que nous pouvons percevoir pour conserver ou augmenter notre propre Moi (entité psycho-organique).

L'apprentissage qui implique un changement dans l'organisation du moi, ou dans la perception du moi, est ressenti comme menaçant, et on tend à y résister.

Ce principe est aisément vérifiable. Pensons par exemple à ce qui touche au domaine des valeurs. En face de celles qui sont non conformes aux nôtres ou à celles qui sont reconnues et prônées socialement, nous avons plutôt tendance d'abord à nous défendre. Car nous avons peut-être appris à nous y conformer pour divers motifs et nous sentons alors menacés.

Parfois, cet aspect pénible et menaçant de l'apprentissage se trouve en rapport avec des contradictions internes chez celui qui apprend. (...) Tout apprentissage qui prendrait sa source dans cette contradiction serait pénible

et menaçant, étant donné que les deux convictions ne peuvent pas coexister ouvertement, et tout apprentissage qui émergerait de cette contradiction impliquerait un changement réel dans la structure du moi." (Ibidem : 157)

Ces apprentissages qui sont menaçants pour le moi sont plus facilement perçus et assimilés lorsque les menaces extérieures sont réduites au minimum.

Lorsque la menace contre le moi est faible, l'expérience vécue peut être perçue dans ses nuances et l'apprentissage peut avoir lieu. On apprend beaucoup et valablement dans l'action. L'apprentissage est facilité lorsque l'apprenant détient une part de responsabilité dans la méthode.

Un apprentissage authentique est favorisé au maximum lorsque l'étudiant choisit lui-même son orientation, qu'il contribue à découvrir lui-même les moyens d'apprendre, qu'il formule personnellement ses difficultés, qu'il décide lui-même du déroulement de l'apprentissage, et qu'il doit supporter directement les conséquences de ses décisions. On a pu prouver, aussi bien dans l'industrie que dans l'enseignement, qu'un apprentissage où l'élève participait à l'élaboration de la méthode était de loin plus efficace qu'un apprentissage passif." (Ibidem : 161)

Un enseignement autodéterminé qui engage la personne tout entière -avec ses sentiments autant qu'avec son intelligence- est celui qui pénètre le plus profondément et qui est retenu le plus longtemps. L'indépendance d'esprit, la créativité, la confiance en soi sont facilitées lorsque l'autocritique et l'auto-évaluation sont considérées comme fondamentales et que l'évaluation par autrui est vue comme secondaire. Dans le monde d'aujourd'hui, l'apprentissage le plus utile socialement, c'est l'apprentissage des processus d'apprentissage, c'est aussi d'apprendre à rester toujours ouvert à sa propre expérience et à intégrer en soi le processus même du changement.

[...] si notre culture moderne survit, ce sera grâce au fait que nous aurons été capables de former des individus pour qui le changement sera la chose la plus importante de la vie et qui pourront vivre à l'aise dans le changement. Cela signifie que ces personnes ne seront pas inquiètes, à l'opposé de tant d'autres aujourd'hui, de constater que ce qu'elles ont appris dans le passé ne leur suffit pas pour résoudre les problèmes qu'elles rencontrent. Au contraire, c'est très calmement qu'elles s'attendent à devoir continuellement assimiler de nouveaux apprentissages, parfois difficiles, devant des situations toujours changeantes." (Ibidem : 162)

À l'ISDR-Tshibashi, le modèle d'apprentissage utilisé aujourd'hui rend l'apprenant dépendant. Bien que l'orientation soit centrée sur le sujet lui-même, le « readner » d'apprendre est influencé par l'extérieur.

La réflexion des apprenants est minimisée sous la couverture de l'argument d'autorité dont l'objet n'est pas de convaincre, mais plutôt d'imposer les sentiments et les points de vue. C'est donc l'enseignement à sens unique dont l'approche est traitée de paternaliste par ceux qui ont des connaissances (les enseignants) à ceux qui n'en ont pas niant par là l'essence même de la communication qui pourtant est basée sur le dialogue et l'échange. Or, c'est la règle de jeu en facilitation. Il faut "permettre à chacun de tout dire et de tout entendre, même si ce qui est dit met en cause quelque part ce qu'il considère comme son domaine réservé (BOUVARD, Cl. et BUISSON, M., 1994 : 96).

Ils donnent une masse des connaissances qui sera apprise ou pas et qui crée par conséquent l'indigestion et les douleurs qui l'accompagnent aux apprenants.

Les styles et cycles d'apprentissage sont quasiment ignorés. Pourtant nous savons que, le modèle andragogique est basé sur l'expérience dont le cycle se présente fondamentalement sur quatre étapes qui montrent comment un adulte apprend notamment : vivre une expérience, examiner cette expérience, tirer les conclusions de cette expérience et planifier les étapes suivantes.

Et la méthode la plus simple pour transformer quelque chose en expérience d'apprentissage est de se référer à ces étapes lesquelles ont la même importance et se complètent mutuellement. Ce qui est vrai pour le cycle d'apprentissage l'est aussi pour les styles d'apprentissages que les enseignants par ce que non initiés et non attirés ne connaissent pas. Au fait, la plupart des gens développent des préférences quand ils apprennent et préfèrent certains styles à d'autres. Ils trouvent plus facile d'apprendre dans certaines phrases du cycle et se sentent plus à l'aise dans les styles qu'ils préfèrent.

Ces derniers sont à quatre à savoir actif, réfléchi, théorique et pragmatique. En effet, quelqu'un qui a la préférence active aime penser rapidement, avoir des séances courtes, beaucoup des variétés, l'occasion de prendre l'initiative, participer et s'amuser.

Celui qui la préférence réfléchie aime réfléchir avant d'agir, une préparation approfondie, faire de recherches et évaluer, écouter et observer. Celui qui a la préférence théorique aime les concepts et les modèles, replacer les choses dans un tableau d'ensemble, relever les défis intellectuels, les objectifs clairs et structurés, la présentation logique des idées.

Enfin, celui qui a la préférence pragmatique aime voir la pertinence de son travail, obtenir des idées pratiques de son apprentissage, et les techniques éprouvées ainsi que les activités qui sont réelles. Pourtant un enseignant avisé a intérêt à reposer l'apprentissage sur les besoins, attitudes et aptitudes des apprenants et utiliser les méthodes appropriées.

À vrai dire, dans le type d'apprentissage appliqué à l'ISDR-Tshibashi, l'enseignant détient une masse de connaissances qu'il désire faire passer. Cela implique qu'il connaît au départ ce que les apprenants désirent connaître et également son rôle consiste principalement à faire en sorte de couvrir dans ses enseignements tout ce que selon lui, ils ont besoin de savoir.

Derrière cette suggestion se cache ainsi la supposition que ce qui est transmis est automatiquement appris ou assimilé. C'est souvent une grande source de satisfaction pour les formateurs de réussir à couvrir tous les sujets prévus. Mais ce qui a été réellement appris est leur préoccupation secondaire, l'accent étant surtout mis sur ce qu'eux-mêmes savent et sont capables de présenter.

Pourtant, il n'y a pas moyen de savoir ce qui a été réellement appris, il y a ignorance de ce que les apprenants connaissent déjà ou savent bien faire, et il y a moyen de supposer que tous les apprenants dans un groupe ont les mêmes besoins et qu'ils peuvent assimiler au même rythme, la même quantité d'informations.

Ainsi, nous sommes contraints de changer d'approche et nous concentrer sur les moyens dont disposent les apprenants pour apprendre.

3. GARANTIE D'INTÉGRATION DE MÉTHODES PARTICIPATIVES DANS LA FACILITATION À L'ISDR-TSHIBASHI

3.1. Méthodes participatives

Le rôle de facilitation d'opérer grâce à la création ou au recours à des méthodes participatives dont les plus connues sont les suivantes :

- Travail en sous-groupe (petit groupe)
- Brainstorming
- Études de cas
- Utilisation de listes de contrôle
- Discussion :
 - Discussion libre
 - Discussion structurée
 - Binômes
 - Triades
 - Bocal à poissons
 - Plénières
 - Débat
 - Groupe de travail
- Exposé et présentation
- Questions/réponses
- Utilisation des supports visuels et des diagrammes
 - Diagrammes et visualisations
 - Organigrammes
 - Chronogrammes
 - Ordinogrammes
 - Sociogrammes
 - Cartographie, etc.
 - Photos
 - Dessins
 - Vidéos
- Réflexion personnelle
- Jeux de rôle
- Simulations
- Utilisation des cartes ou fiches ou encore pot-il
- Résolution de problèmes
- Planification (exercices)

3.2. Supports didactiques

Une bonne facilitation nécessite dans l'un ou l'autre cas, l'usage des plusieurs outils parmi lesquels :

- Le Tableau noir
- Le tableau blanc
- Les Syllabus et modules

- Les listes de contrôle
- Le Formulaire d'évaluation
- Le Chevalet
- Les Flypchart papers
- Le Vidéo projecteur
- Le Rétroprojecteur (transparents)
- Les Films
- Les Vidéos
- Les Diapositives
- Les Papiers transparents
- Les Craies
- Les Marqueurs, stylos, etc.

3.3. Garanties d'intégration de méthodes participatives dans la facilitation

La promotion de la facilitation dans l'apprentissage en développement est motivée par plusieurs facteurs. En effet, " la seule mesure valable du degré de développement d'un pays est plutôt le niveau de vie e de bien-être que peuvent atteindre les couches les plus modestes de sa population et en particulier, puisque nous parlons ici du monde rural, ceux qui vivent dans ce milieu (BAKOLE wa Ilunga, 1985 : 8). Or, pour atteindre ce niveau il faut en particulier "former de méthodes pédagogiques axées sur l'apprenant, participatives et interactives " (OXENHAM, J, 2000 : 285)

En rapport avec la crise actuelle que traverse notre pays, il y a lieu de faire une restructuration radicale de notre système d'enseignement dans son aspect pratique en vue de nous adapter aux politiques nouvelles et aux impératifs tant nationaux qu'internationaux en rapport avec notre développement.

Ainsi, il est impérieux de réorganiser les connaissances dans le cadre de programmes intégrés, d'accroître la participation des étudiants et d'être plus à l'écoute des besoins d'eux-mêmes et de la société. Tout cela implique un certain nombre de besoins éducatifs notamment les outils d'apprentissage, la résolution de problèmes et l'enseignement composé dans son contenu d'éléments tels le savoir, les compétences, les valeurs et les attitudes requises pour que les gens puissent survivre, développer toutes leurs facultés, vivre et travailler dans la dignité, participer pleinement au développement, améliorer la qualité de leur vie, prendre des décisions éclairées et continuer à apprendre.

En plus, les apprenants ont des aspirations fondamentales et des besoins humains à satisfaire : manger, se faire soigner, se former et s'éduquer afin de s'épanouir individuellement et de vivre en harmonie au sein de leurs familles, de leurs communautés et en tant que citoyens. Toutefois, une formation et une éducation adaptées sont celles qui tiennent compte de ces aspirations et besoins. Ainsi, l'andragogie dans son rôle de facilitation d'apprentissage peut aider les techniciens en développement rural à être vraiment utiles à eux-mêmes et à leurs sociétés.

Dès lors, étant donné cette importance, il est nécessaire si pas impérieux de l'intégrer à l'ISDR-Tshibashi. Plusieurs garanties se présentent. D'abord, il y a des enseignants qui ont besoin de parfaire leurs connaissances. Ensuite, il y a sur place les spécialistes en Andragogie, les professeurs ouverts à la démarche participative et auxquels l'on peut faire appel pour cette tâche de formation. Enfin, l'ISDR-Tshibashi a un cybercafé de plus de 30 ordinateurs alimentés par deux groupes électrogènes de 34 Kva

chacun. Il a déjà offert ses services (internet, formation en informatique, saisie, location ...) dans la ville de Kananga.

Certaines méthodes et supports en rapport avec ce secteur peuvent être utilisés pour répondre aux souhaits du collège Boréal qui avait invité en formation au Canada quatre enseignants. C'est dans le cadre de la pérennisation du projet qu'il avait en son temps promotionné.

CONCLUSION

L'une des missions de l'ISDR-Tshibashi est la formation des adultes. Mais fort malheureusement le type d'apprentissage utilisé est basé sur la pédagogie que sur l'Andragogie et donc non adapté aux apprenants.

Étant donné son caractère technique et spécialisé dans la formation des diplômés capables d'accompagner et éveiller les populations rurales, l'enseignement à y développer doit être motivé par les besoins ; aptitudes et attitudes des apprenants. Ainsi donc l'andragogie dans son rôle de facilitation présente les méthodes et supports appropriés.

Elle est intégrable dans cette institution grâce aux garanties qui se présentent notamment la présence des enseignants soucieux de se parfaire et celle des spécialistes en andragogie (notamment les psychologues), l'engouement de certains diplômés d'études approfondies, assistants, chefs de travaux ainsi que le fonctionnement du cybercafé.

En effet, comme méthodes, nous avons entre autres le travail en sous-groupes, le brainstorming, l'étude des cas, la discussion, les exposés et présentations, les exposés et présentations, l'utilisation de support visuel et diagrammes, la réflexion personnelle, le jeu des rôles, la simulation, l'utilisation des cartes de, la résolution des problèmes et la planification

Les supports de ces méthodes sont le tableau noir et celui blanc, les syllabus et modules, les tests de contrôle, le formulaire d'évaluation, le vidéoprojecteur, le rétroprojecteur, les films, les vidéos, les diapositives, les craies, les majeurs, etc.

BIBLIOGRAPHIE

1. BAKOLE wa Ilunga, (1985) : *Université et développement rural*, Éd. Archidiocèse, Kananga.
2. BEAUCHAMP, A. et al., (1976) : *Comment animer un groupe*, Éd. de l'Homme, Montréal.
3. BOUDON, R. (Dir.), (1989) : *Dictionnaire de la sociologie*, Col. Essentiels, Éd. Larousse, Paris.
4. BOUVARD, Cl. Et BUISSON, M. (1988) : *Gérer et animer un groupe*, 3^e tirage, les Éd. d'organisation, Paris.
5. GERIN-LAJOIE, D. et WILSON, D., (1999) : *Technologies et facilitation de l'apprentissage*, CREFO, Toronto.
6. SCUK, (2004) : *Les principes du formateur*, Kinshasa.
7. OXENHAM, J. (2000) : « Éducation pour tous » in *Éducation des adultes et développement*, n° 55, 11Z DW V, Bonn, pp255-292.
8. ROGERS, C., (1976) : *Liberté pour apprendre*, Dunod, Paris.
9. SABO A. Indabana : «Le développement de l'éducation, des adultes universitaires, en Namibie » in *Éducation des adultes et développement*, n° 55 11Z DWV, Bonn, 2000, pp. 327-340
10. SYLLAMY, N. (Dir), (1980) : *Dictionnaire encyclopédique de Psychologie*, Bordas, Paris.

Bien-Aimé Kabemba Tubelangane, *Méthodes et nouveau code de recherche scientifique*, Kananga, Bureau des études pour le développement humanitaire, 2014, 129 p.

Bululu KABATAKAKA
Professeur associé/ISDR-Tshibashi

S'engager dans la voie de la recherche, c'est aussi se conformer aux exigences de l'ordre scientifique et à la rigueur de présentation du travail qui en résulte. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les 129 pages de l'essai du professeur Kabemba. Elles sont écrites dans un langage accessible pour quiconque veut entreprendre des recherches en sciences sociales. Ceux qui sont à leurs premières armes (les débutants) y trouveront les éléments de base avec lesquels ils doivent se familiariser pour se conformer aux règles d'établissement et de transmission de la connaissance scientifique. Pour les chercheurs confirmés (les chevronnés), l'ouvrage est un outil pour se rafraîchir la mémoire – comme le dit le vieil adage : la répétition est la mère de la science. Après une préface très érudite du professeur Muakadi Luaba Kamba, l'avant-propos de l'auteur et l'introduction, l'ouvrage est divisé en quatre chapitres.

Le premier chapitre (le cadre théorique) est un lexique du vocabulaire général qui est utilisé dans le domaine de la recherche. Ce vocabulaire est regroupé en cinq sections : i) la définition de concepts (code, méthode, technique...), ii) le travail sur terrain (définition et récolte des informations), iii) la consultation et la communication des résultats de la recherche (recension, note de recherche, travaux...), iv) la recherche sur Internet et v) les supports.

Dans le deuxième chapitre (la présentation bibliographique), l'auteur décrit, d'abord, à l'aide d'exemples et tableaux, la manière d'identifier les documents qui sont cités dans le corps du texte (les articles de revue ou de périodique et les extraits des journaux, les ouvrages collectifs et chapitres ou parties d'ouvrages imprimés, les articles d'encyclopédies et d'annuaires...). Il explique, ensuite, comment présenter les abréviations, les acronymes et les sigles. Il conclut, enfin, en insistant sur le choix d'une norme de présentation bibliographique et du respect systématique de celle-ci.

Le troisième chapitre (les références bibliographiques) est consacré aux citations, c'est-à-dire à la façon de rapporter un texte à l'appui d'une argumentation, ainsi qu'à la manière de le référer. Ces citations peuvent être de sources traditionnelles (ouvrages, articles, périodiques...), de sources internet et d'autres supports électroniques (vidéo, cédérom, DVD...). Une courte section du chapitre est réservée à la ponctuation entre les zones de la référence bibliographique.

Le quatrième et dernier chapitre (l'application de méthodes de recherche scientifique) est subdivisé en cinq sous-sections. Les quatre premières sous-sections sont consacrées respectivement à la description succincte :

- des parties d'un travail scientifique,

- des dix techniques de recherche scientifique (1. l'observation directe, 2. l'observation indirecte ou documentaire, 3. l'observation participante, 4. l'interview, 5. l'interview de groupe, 6. l'enquête, 7. l'observation clinique, 8. le questionnaire, 9. l'expérience et 10 l'observation par l'intermédiaire des informateurs),
- du caractère confidentiel de l'information recueilli,
- et du traitement et de l'analyse des données d'enquête.

Quant à la cinquième sous-section, elle explique brièvement les objectifs des sept méthodes de recherche scientifique ainsi que leurs principes opératoires respectifs. Ces méthodes sont nommément : 1) la méthode comparative ou la méthode des homologies structurales, 2) la méthode fonctionnelle, 3) la méthode historique, 4) la méthode structurale, la méthode structuro-fonctionnelle, 6) la méthode systémique et 7) la méthode dialectique.

Ce livre est une réponse à un réel besoin d'outils de familiarisation (pour les chercheurs débutants) et de rappel (pour de chercheurs établis) de données d'ordre épistémologique, du code de présentation bibliographique ainsi que de méthodes de recherches scientifiques importantes. Il convient, toutefois, de souligner que certaines sections semblent superficielles, particulièrement celles qui abordent la recherche sur Internet et les méthodes de recherche scientifique. En effet, l'auteur aurait fait profiter ses lecteurs d'un texte mieux documenté sur l'utilisation adéquate de l'Internet parce qu'une démarche scientifique sérieuse ne peut désormais s'en passer. Quant à la partie consacrée aux méthodes de recherche scientifique, elle aurait gagné à insister, au moins brièvement, sur les outils fondamentaux que doit maîtriser tout chercheur en tant que penseur critique : la rhétorique, la logique, les probabilités...